



L'EMPREINTE FÔRET DE LA FRANCE

2025

*Envoi
Vert*



SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
MÉTHODOLOGIE DU CALCUL DE L'EMPREINTE FORÊT FRANCE	6
ZOOM SUR LES MATIÈRES PREMIÈRES CONCERNÉES	12
MATIÈRES PREMIÈRES RDUE	14
Cacao.....	14
Café.....	16
Soja.....	18
Huile de palme.....	20
Caoutchouc naturel.....	22
Bœuf (viande et cuir).....	24
Bois (dont charbon de bois, le papier imprimé).....	26
ZOOM SUR D'AUTRES MATIÈRES PREMIÈRES QUI DÉFORESTENT	28
Minerais.....	28
Maïs.....	29
Gingembre.....	30
Fruits tropicaux : l'ananas.....	32
Tabac.....	33
LES FORÊTS OUBLIÉES : QUAND LA DÉFINITION OFFICIELLE MASQUE LA RÉALITÉ	34
Problèmes de définition.....	34
Territoires concernés.....	34
Cerrado.....	35
RECOMMANDATIONS : LUTTONS EFFICACEMENT CONTRE LA DÉFORESTATION IMPORTÉE	36
Un impératif pour les responsables politiques : renforcer la SNDI et appliquer rigoureusement le RDUE.....	37
Renforcer et appliquer le RDUE.....	38
Au niveau des entreprises : assumer les responsabilités socio-environnementales.....	39
À l'échelle des collectivités territoriales : impulser des dynamiques locales engagées.....	40
Le rôle essentiel et symbolique du citoyen : agir par ses choix et exiger des engagements politiques forts.....	42
ANNEXE	46
Comparaison des labels et initiatives liés à la garantie « zéro déforestation ».....	46
BIBLIOGRAPHIE	48

INTRODUCTION

L'été 2025 a été le troisième plus chaud jamais enregistré en France hexagonale, avec des températures dépassant régulièrement 40 °C et des vagues de canicule prolongées. Ces conditions extrêmes ont provoqué des records de consommation énergétique, des perturbations dans les transports, ont accentué la sécheresse, et contribué à des incendies massifs : **36 883 hectares ont été brûlés** au 7 août 2025, soit près de quatre fois la moyenne des dix dernières années. Parmi ces incendies, celui de l'Aude a détruit plus de 16 000 hectares en moins de 24 heures, faisant des victimes humaines et des milliers de déplacés.

Ces incendies, bouleversants quand ils ont lieu sur notre territoire, **n'équivalent qu'à un quart de la déforestation causée chaque année par la France** en dehors de ses frontières en raison de ses consommations de matières premières importées (soja, huile de palme, cacao, bois...).

Pourtant, ces événements ne peuvent être dissociés. Ces catastrophes écologiques sont aussi les conséquences de la déforestation mondiale, qui amplifie le changement climatique. Les forêts sont des puits de carbone actifs, elles séquestrent un quart des émissions annuelles de gaz à effet de serre¹ et permettent d'en atténuer les effets en régulant le climat aux échelles locales et régionales. La déforestation, en plus de détruire ces services, est responsable de 12 à 20% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, en libérant le carbone qu'elles stockent² et en menaçant les peuples autochtones, garants d'une gestion durable des forêts.

Entre 2018 et 2024, près de 30 millions d'hectares de forêts tropicales primaires ont été détruits, dont 6,7 millions d'hectares en 2024, un record depuis plus de 20 ans. Ces chiffres illustrent que les mesures actuelles ne suffisent pas à protéger les forêts et limiter le changement climatique.

Malgré la gravité de la situation, l'action reste insuffisante. Les engagements nationaux et européens, comme la Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée (SNDI) et le Règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts (RDUE), sont appliqués partiellement, retardés ou assouplis. Ce manque de mesures concrètes et le rétropédalage politique amplifient les risques climatiques et environnementaux, accentuant la perte de biodiversité et la vulnérabilité des populations. Si certaines entreprises investissent dans la traçabilité de leurs approvisionnements volontairement ou pour répondre à des exigences réglementaires, la majorité s'appuie encore sur des filières non durables, en mettant en avant les coûts, la complexité et le manque de transparence. Toutefois, l'expérience de certains acteurs montre que cette transition est réalisable et qu'elle est inévitable. Face à cette urgence, Envol Vert, qui travaille sur l'empreinte forêt depuis 2013, présente dans ce rapport de nouvelles données pour montrer l'état des lieux de la situation en 2025, en publiant une « empreinte forêt actualisée » de la France, c'est-à-dire la surface qui est déforestée pour répondre aux besoins d'importation de matières agricoles du pays.

Il présente également le risque de déforestation lié aux produits non concernés par la SNDI ou le RDUE, afin de ne pas limiter l'analyse aux seuls cadres réglementaires existants, mais d'anticiper les risques et de prendre en compte des dynamiques locales parfois invisibles dans les statistiques globales.

Enfin, il propose des **recommandations concrètes** à l'attention des entreprises, des collectivités, de l'État et des citoyens, pour inverser la tendance et réduire durablement cette empreinte.

L'été 2025 constitue une alerte brutale : l'urgence de protéger les forêts, la biodiversité et le climat, c'était hier. Agir n'est plus un programme, c'est une nécessité immédiate.

Dans ce rapport, nous évoquerons avant tout les impacts environnementaux des principales matières premières responsables de déforestation. Néanmoins, la production de ces matières premières et les impacts environnementaux associés créent et/ou exacerbent de nombreuses problématiques sociales qu'il est absolument nécessaire de mentionner. Déplacements de population, esclavage, violences de genre³, racisme, travail forcé ou encore travail des enfants sont autant de conséquences subies par les 1,6 milliards de personnes qui dépendent des forêts et de leurs ressources pour vivre⁴. Parmi les groupes les plus touchés, nous souhaitons mettre l'accent sur les peuples autochtones, dont les modes de vie et l'existence même sont menacés par la déforestation.



MÉTHODOLOGIE DU CALCUL DE L'EMPREINTE FORÊT FRANCE

L'Empreinte Forêt est l'estimation de la surface déforestée pour subvenir à nos modes de vie et consommations. Elle peut être calculée à l'échelle d'un individu, d'un pays, d'une collectivité ou d'une organisation.

C'est une méthodologie qui a été développée par Envol Vert en 2013, puis adaptée en 2018 pour donner lieu à [un rapport](#) qui estimait pour la première fois l'étendue de la déforestation importée liée à la consommation des français-es, et proposait des pistes pour la réduire. En 2020, le rapport [La Forêt a la Chair de Poule](#) présentait l'impact de la filière volaille et des principaux modes de consommation sur les forêts.

En 2021, Envol Vert a consolidé la méthodologie du calcul de l'Empreinte Forêt en animant un chantier

lancé par le Comité scientifique et technique Forêt (CST Forêt). Coprésidé par l'Agence française de développement (AFD) et le ministère français des Affaires étrangères, il a rassemblé une trentaine d'acteurs (acteurs publics, chercheurs, consultants/spécialistes, société civile, secteur privé) au sein d'un groupe de travail.

Ce groupe de travail s'est réuni au sein d'ateliers mensuels entre novembre 2021 et juin 2022 afin de valider des choix méthodologiques. Ce travail a abouti à la publication du **Référentiel Empreinte Forêt France (REFF)** en 2023. C'est le document qui servira de référence pour le calcul de l'Empreinte Forêt de ce rapport.

La méthodologie de calcul de l'Empreinte Forêt repose sur les étapes suivantes :



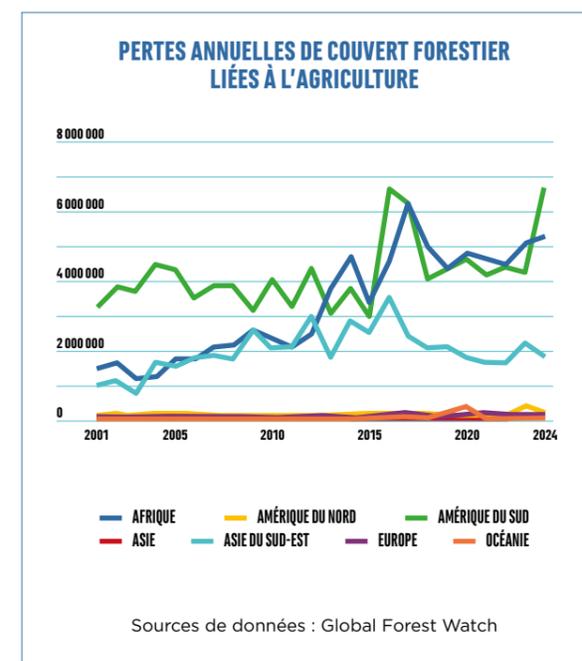
A - Surface agricole

Les données de la partie A (surface agricole) correspondent à l'empreinte terre annuelle de la France, c'est-à-dire de la surface totale nécessaire aux importations de la France pour une année (moyenne 2012-2022) et pour chaque matière première. Les données sont issues du rapport *Importations françaises de matières premières à risque de déforestation entre 2012 et 2022. Vers une empreinte terre de la France* (Lise Colard, 2025).

B - Surface déforestée

Les données sont calculées par Envol Vert selon différentes sources :

- Attribution d'un coefficient de responsabilité de déforestation pour chaque matière première concernée, selon la méthodologie du Référentiel Empreinte Forêt France (CST Forêt, 2023).
- Surface de perte de couvert forestier par pays de production liée à l'agriculture (Global Forest Watch, 2025).



Cette méthodologie nous permet d'obtenir :

- Une **Empreinte Forêt cumulée** à partir d'une date butoir spécifique à chaque matière première concernée, qui reflète l'impact historique de la production de ces matières premières sur les forêts.
- Une **Empreinte Forêt annuelle**, qui permet de comparer l'impact des importations françaises sur les forêts sur un même laps de temps.

Une note méthodologique détaillant chaque étape du calcul est disponible auprès d'Envol Vert (plaidoyer@envol-vert.org).

LES DATES BUTOIR DE DÉFORESTATION : UN ENJEU CENTRAL POUR LA CRÉDIBILITÉ DES ENGAGEMENTS ZÉRO-DÉFORESTATION

L'un des leviers clés dans la lutte contre la déforestation réside dans la définition des dates butoirs, ou dates de référence, à partir desquelles la conversion des forêts est considérée comme non acceptable. Ces dates — aussi appelées *cut-off dates* à l'international — sont définies ainsi par l'Accountability Framework Initiative: « date après laquelle la déforestation ou la conversion rend une zone ou une unité de production donnée non conforme aux engagements de non-déforestation ou de non-conversion ».

Les dates de référence sont proposées par des initiatives sectorielles (engagements volontaires, standards de certification) ou dans des réglementations, généralement pour chaque matière première. Elles servent de repère pour suivre les progrès et responsabiliser les filières. Le Règlement européen sur la déforestation (RDUE) fixe cette échéance au 31 décembre 2020, avec une date unique pour toutes les matières premières. Cela signifie qu'aucun produit issu de terres déboisées après cette échéance ne pourra légalement entrer sur le marché européen à partir de 2025.

MÉTHODOLOGIE DU CALCUL DE L'EMPREINTE FORÊT FRANCE

L'enjeu est considérable: lorsque la date est proche, seules les déforestations les plus récentes sont prises en compte, affaiblissant l'impact environnemental des engagements. À l'inverse, le choix de dates plus anciennes comme l'année 2008 retenue dans le moratoire sur le soja en Amazonie, permet une protection plus forte en considérant illicites la conversion de davantage de forêts. En conséquence, ce choix déterminera si une production agricole actuelle est considérée comme ayant entraîné une déforestation ou non. Certains producteurs et pays plaident pour des dates plus souples (c'est à dire plus récentes), évoquant des risques de distorsion de marché ou des injustices envers les petits producteurs. Mais retarder la date de référence, c'est légitimer la déforestation déjà opérée, d'autant plus que ces dates ont été fixées en réponse à des années voire des décennies de déforestation.

La question des dates de référence cristallise une tension entre exigence environnementale et intérêts économiques. Elle est au cœur de la crédibilité des politiques «zéro déforestation» et constitue un indicateur tangible de la volonté des acteurs publics et privés de protéger réellement les forêts primaires et secondaires.

Dans ce rapport, nous publions l'Empreinte Forêt **cumulée depuis des dates butoir spécifiques à chaque matière première**, en nous appuyant sur les préconisations du Référentiel Empreinte Forêt France (CST Forêt 2023). Ces dates s'appuient sur des repères largement reconnus dans le secteur, comme les moratoires ou les seuils fixés par les politiques publiques et les initiatives volontaires. Cette approche permet de mieux refléter l'impact historique des chaînes d'approvisionnement et d'éviter que des déforestations récentes soient occultées.

DATES RETENUES POUR LE CALCUL DE L'EMPREINTE FORÊT DE LA FRANCE

MATIÈRE PREMIÈRE	DATE RETENUE	RÉGULATION OU TEXTE CONCERNÉ PAR CES DATES	ZONE CONCERNÉE
Cacao	2014	Rainforest Alliance et Cocoa Initiative	Monde
Café	2014	Rainforest Alliance et Global Coffee Platform	Monde
Soja	2008	Moratoire sur le soja amazonien	Amazonie brésilienne
Huile de palme	2018	RSPO standard 2018	Monde
Caoutchouc	2019	Global Platform for Sustainable Natural Rubber (GPSNR)	Monde
Bœuf	2009	TAC (Termes d'Ajustement de Conduite) - accord volontaire entre des abattoirs et le ministère de la Justice brésilienne	Amazonie brésilienne

L'ATTAQUE DU MORATOIRE SOJA

Le mardi 19 août 2025, le CADE (Conseil administratif de la défense économique du Brésil) a annoncé la suspension du moratoire sur le soja, pourtant cadre de référence qui interdit la commercialisation de soja cultivé sur des terres déforestées après 2008 en Amazonie. L'organisme brésilien a donné dix jours aux entreprises signataires pour en sortir, sous peine de lourdes amendes. Cette suspension a finalement été annulée le 25 août 2025 par une décision du Tribunal fédéral. **Néanmoins, cette attaque menée par les pouvoirs publics et une partie du secteur agricole montre que ces accords de filière, même établis depuis longtemps et ayant démontré leur efficacité, sont fragiles. Il est essentiel de les protéger, notamment en les scellant dans nos lois.**



MÉTHODOLOGIE DU CALCUL DE L'EMPREINTE FORÊT FRANCE

LES CONSOMMATIONS FRANÇAISES ONT DÉTRUIT PRÈS DE 1,8 MILLIONS D'HECTARES DE FORÊT

Depuis les dates butoir fixées dans les différentes filières agricoles, la France a contribué à la destruction d'une surface forestière équivalant à **près de 1,8 millions d'hectares** en raison de ses importations, soit une fois et demie la taille de l'Île-de-France.

Ce chiffre représente l'Empreinte Forêt cumulée des consommations françaises et illustre concrètement l'impact de nos importations sur la déforestation mondiale.

MATIÈRE PREMIÈRE	DATE DE RÉFÉRENCE	EMPREINTE FORÊT FRANCE CUMULÉE (HA)
Cacao	2014	514 838
Café	2014	96 351
Soja	2008	986 181
Soja caché	2008	149 175
Huile de palme	2018	24 927
Caoutchouc	2019	60 200
Viande bovine	2009	1 107
Cuir	2009	4 708
TOTAL		1 837 487

EMPREINTE FORÊT ANNUELLE FRANÇAISE

Un terrain de football de forêt détruit toutes les 3 minutes.

Si l'empreinte cumulée reflète notre passif historique, **l'empreinte annuelle** permet de comparer la surface déforestée sur un même laps de temps (une année) pour chacune des matières. Elle est calculée en comparant la moyenne des importations françaises annuelles entre 2012 et 2022, avec la déforestation moyenne liée à l'agriculture dans les pays de production, sur la même période.

Nos importations de soja, huile de palme, bois, cacao, café et caoutchouc continuent de détruire chaque année plus d'une centaine de milliers d'hectares dans les pays producteurs. Les chiffres sont sans appel.

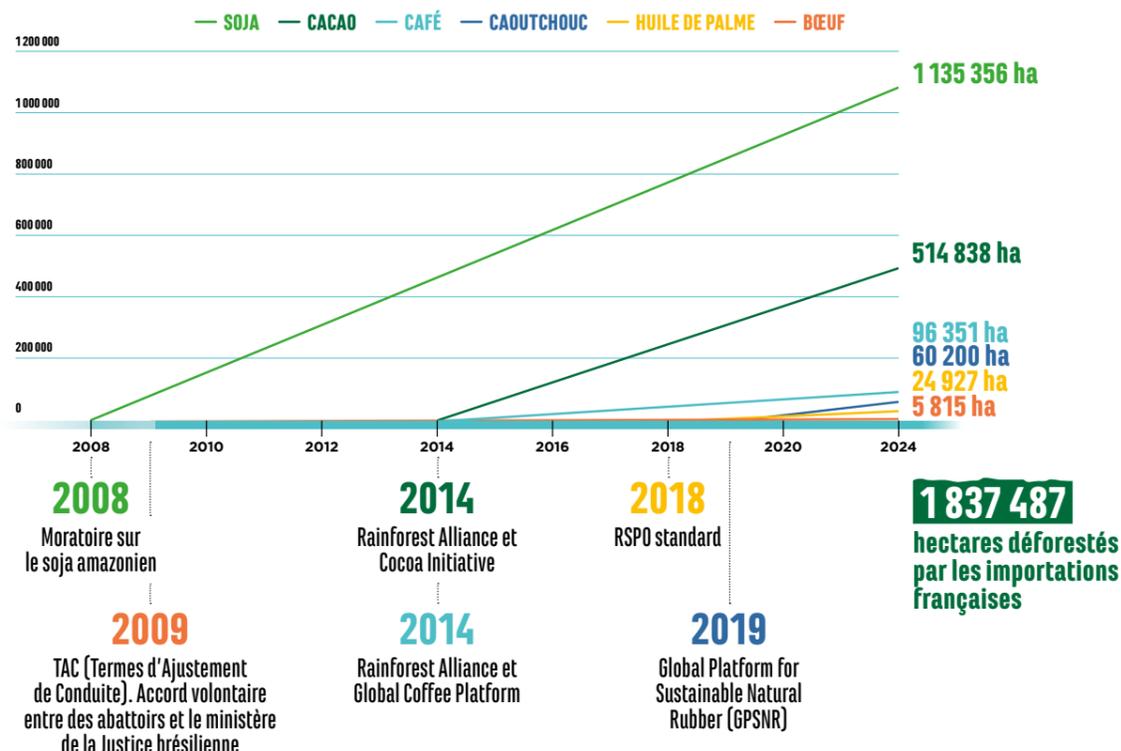
Ces chiffres annuels, ajoutés à notre dette écologique cumulée, montrent que la déforestation importée n'est pas seulement un héritage du passé : c'est une crise qui se joue chaque année. Les décisions prises aujourd'hui détermineront si, dans 10 ans, notre Empreinte Forêt aura enfin reculé... ou si notre dette aura doublé.

137 848 HECTARES
de forêts détruits **annuellement**

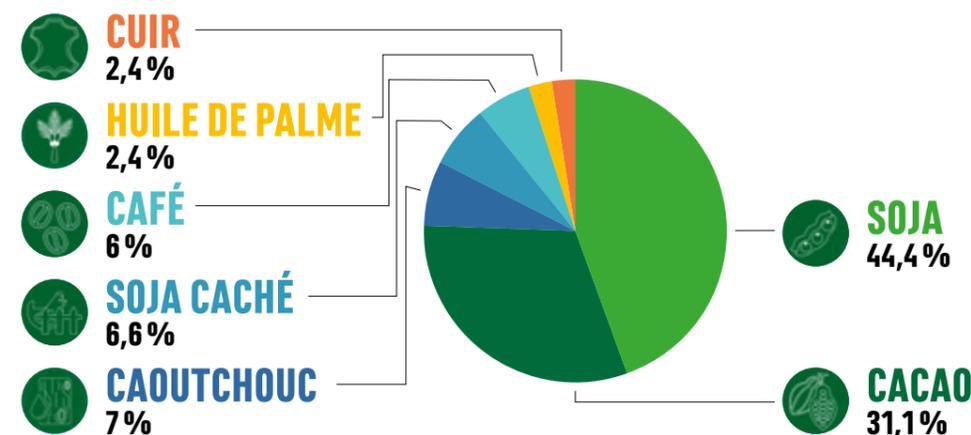
=

23 TERRAINS
de football **par heure**

EMPREINTE FORÊT CUMULÉE DE LA FRANCE DEPUIS CHAQUE DATE BUTOIR



LES PRINCIPALES MATIÈRES RESPONSABLES



ZOOM SUR LES MATIÈRES PREMIÈRES CONCERNÉES

La lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts nécessite une attention particulière aux matières premières agricoles et forestières qui exercent la plus forte pression sur les écosystèmes. Les matières premières responsables de la majorité de notre Empreinte Forêt sont peu nombreuses, mais pourtant omniprésentes dans nos modes de vie.

LES 7 MATIÈRES CIBLES DU RDUE

L'Union européenne est le deuxième pôle économique responsable de la déforestation liée au commerce international (16%), derrière la Chine (24%)⁵. Lorsque nous rapportons ces chiffres au nombre d'habitants, l'Europe est cependant, de loin, la région avec la déforestation importée la plus importante.

Cette déforestation est très majoritairement provoquée par la production de sept matières premières, identifiées comme étant celles sur lesquelles « une intervention de l'Union serait susceptible de générer les plus grands effets positifs par valeur unitaire du commerce⁶ ». Il s'agit, par ordre de responsabilité au regard des importations européennes de 2005 à 2017, de l'huile de palme (34,0%), du soja (32,8%), du bois et ses dérivés (8,6%), du cacao (7,5%), du café (7,0%), des bovins - viande et cuir (5,0%) et du caoutchouc (3,4%)⁷.

LA POSITION DE LA FRANCE

La France fut le premier pays au monde à adopter en 2018 une Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée (SNDI). Ambitieuse, elle vise à mettre fin d'ici 2030 à l'importation de produits contribuant à la déforestation dans les

filières cacao, soja, huile de palme, bœuf, bois et caoutchouc. Le café n'est pas inclus mais apparaît néanmoins comme un produit ayant vocation à intégrer la stratégie dans le cadre de ses futures révisions. Toutefois, cette stratégie n'a pas été mise à jour depuis 2022 et son application reste partielle.

Le pays se distingue au sein de l'Europe par sa position stratégique sur certaines filières clés :

— Huile de palme

Après de nombreux efforts pour réduire la consommation d'huile de palme dans l'alimentation par deux entre 2010 et 2016, celle-ci a explosé dans les biocarburants, jusqu'à représenter 45% de l'huile de palme utilisée en Europe en 2016. La France a voté la fin de l'avantage fiscal pour l'huile de palme à partir de 2020, permettant à sa consommation dans les agrocarburants de devenir nulle. Un levier spécifique que peu de pays européens ont mis en place.

— Caoutchouc

La France importe un volume significatif de caoutchouc naturel pour l'industrie automobile et manufacturière, souvent supérieur à celui de pays européens à population équivalente. Cette dépendance particulière lui permet de jouer un rôle pionnier dans la promotion des pratiques durables en Indonésie et en Thaïlande, principaux pays producteurs.

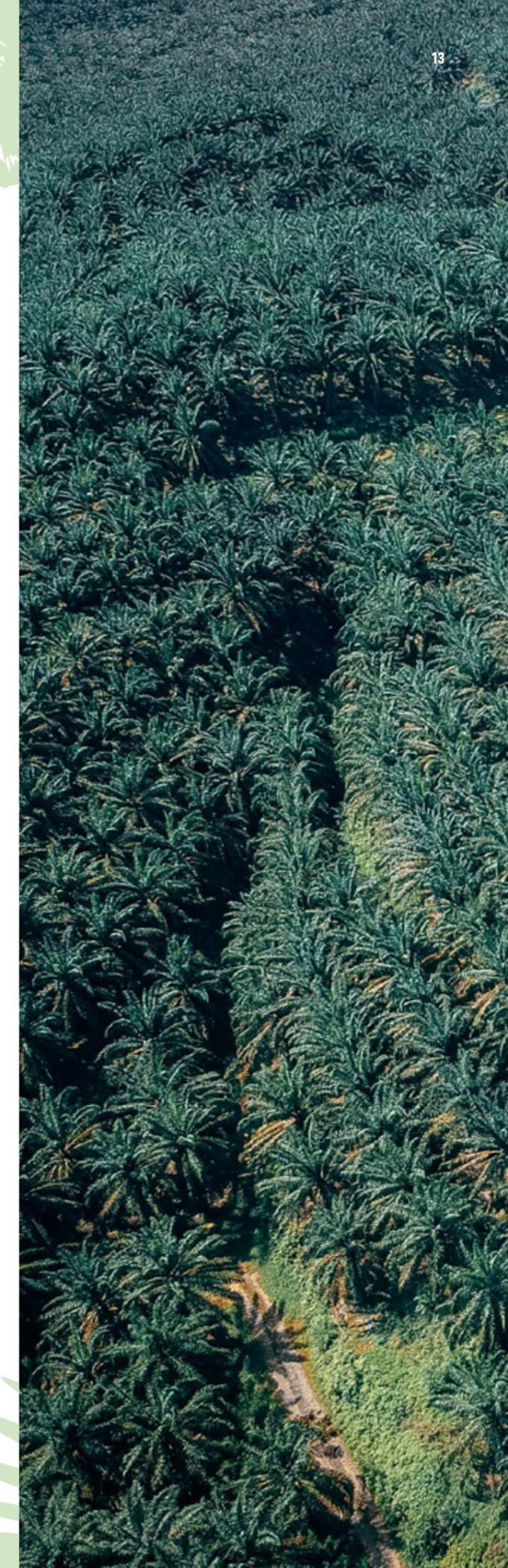
— Café

Même s'il n'est pas inclus dans la SNDI, la France est l'un des plus grands consommateurs européens de café vert. L'inclusion future du café dans la stratégie nationale pourrait représenter un levier majeur pour influencer positivement la filière au-delà des obligations réglementaires européennes.

Au-delà de ces listes officielles, notre analyse considère également **des matières premières à risque non couvertes** par le RDUE et la SNDI, mais associées à une forte pression sur les forêts et autres écosystèmes naturels. Il s'agit par exemple des minerais, du maïs (dans certaines régions d'Amérique latine), du gingembre ou du tabac. L'intégration de ces produits reflète la volonté de ne pas limiter l'analyse aux seuls cadres réglementaires existants, mais d'anticiper les risques et de prendre en compte des dynamiques locales parfois invisibles dans les statistiques globales.

L'impact de ces matières premières, bien que situé principalement dans les forêts tropicales, n'est pas homogène. Les méthodes de production, le profil économique des producteur-riche-s, ou encore les régions du monde dans lesquelles elles sont produites sont autant de caractéristiques qui les différencient.

Ainsi, le périmètre retenu pour cette étude n'est pas seulement un reflet des obligations légales ou des engagements politiques actuels : il est aussi un outil stratégique pour identifier les leviers d'action prioritaires et prévenir les impacts futurs. En élargissant le champ au-delà du RDUE et de la SNDI, nous adoptons une vision proactive, adaptée à la réalité des chaînes d'approvisionnement mondiales et aux urgences écologiques auxquelles elles sont confrontées.



CACAO

ORIGINE PLANTE : HAUTE AMAZONIE

CYCLE DE PRODUCTION :

PRODUCTIF À PARTIR DE
6-7 ANS

EXPLOITÉ JUSQU'À
40 ANS

ORIGINE DES IMPORTATIONS
FRANÇAISES :

45%	11%
CÔTE D'IVOIRE	CAMEROUN
20%	10%
GHANA	NIGERIA



PRÉSENTATION ET USAGES

Le cacao est obtenu grâce au broyage et au pressage des fèves de cacaoyer ensuite transformées en pâte, beurre et poudre. Ces éléments servent à fabriquer chocolats et produits dérivés, notamment :

- **tablettes de chocolat** (36,1 % des ventes);
- **pâtes à tartiner** (24,6 %);
- **barres chocolatées** (15,4 %);
- **confiseries chocolatées** (13,5 %);
- **cacao en poudre** (10,4 %).

HISTOIRE ET RÉPARTITION DE LA PRODUCTION

Originaire de Haute Amazonie, le cacaoyer a été domestiqué il y a 5 300 ans par différents peuples d'Amérique. Sa culture commerciale est développée par les puissances coloniales européennes. Au XVII^e siècle, il est introduit à la cour française. Il devient alors une boisson à la mode, et la forte demande incite la France à en produire au sein de ses colonies dans les Antilles Françaises et Saint Domingue, puis en Afrique de l'Ouest et dans l'Océan Indien. Ainsi la Côte d'Ivoire devient le 1^{er} producteur mondial de cacao à son indépendance en 1960. Ce modèle hérité du colonialisme (petits producteurs encadrés par l'État et les négociants) structure encore la filière aujourd'hui.

LE MARCHÉ FRANÇAIS DU CACAO

D'après le ministère de l'Economie, le marché français du chocolat a généré plus de 3,3 milliards

d'euros en 2020, dont 40% des ventes concentrées à Noël et Pâques. Certaines marques de cacao se spécialisent dans des filières courtes, 100% tracées et certifiées commerce équitable, garantissant également une absence de déforestation (ex: Ethiquable, Alter Eco), mais elles représentent une part minime du marché.

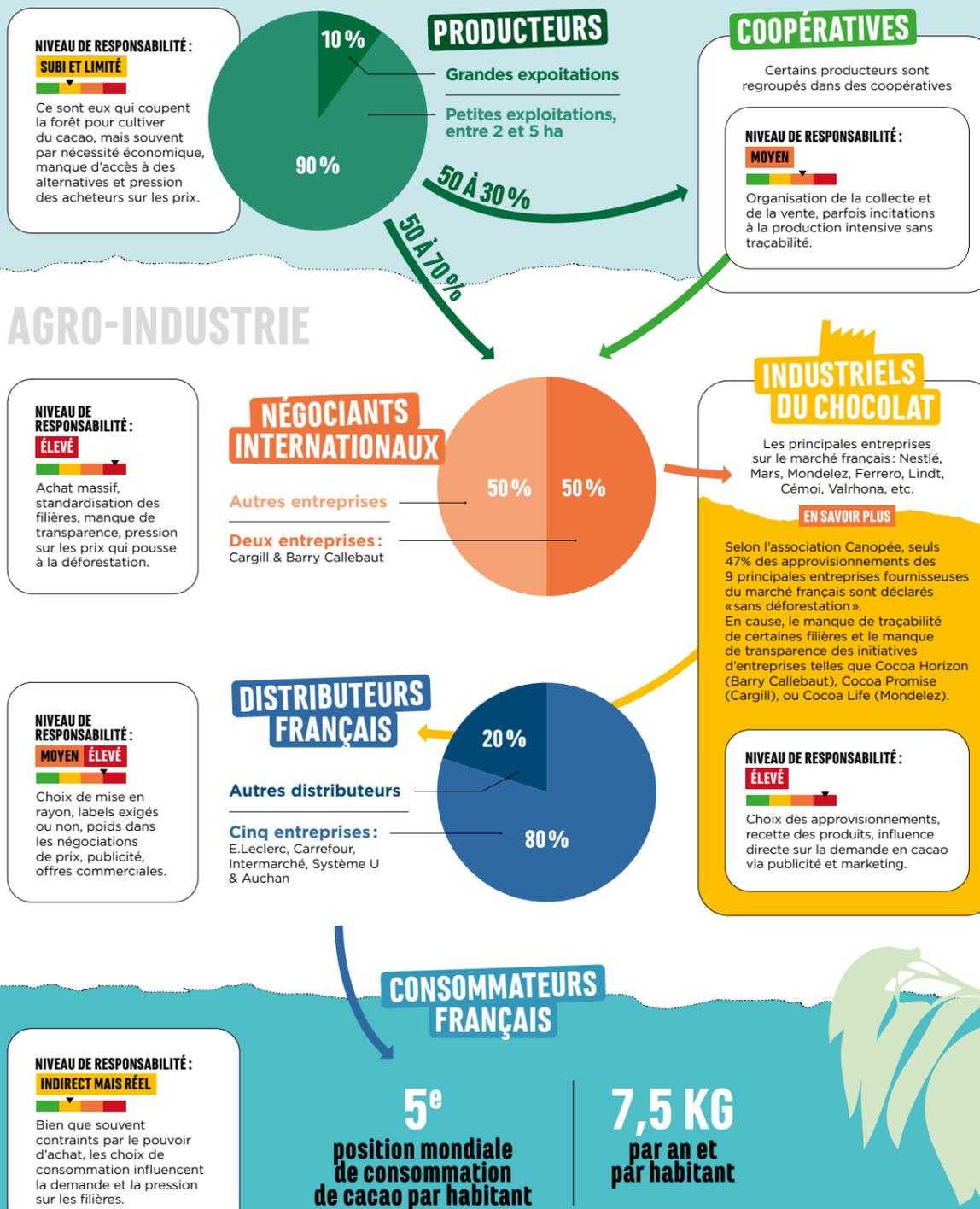
QUEL IMPACT SUR LES FORÊTS?

Si le cacaoyer pousse naturellement à l'ombre, sa culture intensive est l'une des premières causes de déforestation. Pour augmenter les rendements, les cacaoyers sont souvent plantés en plein soleil sur d'anciennes forêts, profitant ainsi de la fertilité des sols¹⁴. Lorsque celui-ci s'épuise ou que les cacaoyers vieillissent, les producteurs abandonnent les anciennes plantations et défrichent de nouvelles terres, déplaçant ainsi le front de la déforestation.

En Côte d'Ivoire par exemple, 90% des forêts ont disparu depuis les années 1960. Si les chiffres récents montrent un ralentissement de la déforestation, c'est parce qu'il ne reste que peu de forêts¹⁵. Mighty Earth alerte du déplacement de la production dans d'autres pays comme le Cameroun, qui a perdu 40% de son couvert forestier dans certaines zones productrices de cacao, soit 781 000 hectares de forêt. D'après nos calculs, 20% de la surface de cacao au Cameroun est dédiée à des productions exportées vers la France.

514 837 HECTARES

déforestés depuis 2014 pour les importations françaises de cacao



CAFÉ

COFFEA ARABICA / CANEPHORA



ORIGINE PLANTE : AFRIQUE TROPICALE

CYCLE DE PRODUCTION :

PRODUCTIF À PARTIR DE **3-5 ANS** EXPLOITÉ JUSQU'À **20-25 ANS**



ORIGINE DES IMPORTATIONS FRANÇAISES :

19 %	7 %
BRESIL	HONDURAS
8 %	7 %
VIET NAM	INDONÉSIE




PRÉSENTATION ET USAGES

Le café est obtenu à partir des graines torréfiées de diverses variétés de l'arbuste caféier, avant d'être principalement consommé sous forme de boisson pour ses vertus énergisantes.

HISTOIRE ET RÉPARTITION DE LA PRODUCTION

Originaire de diverses zones d'Afrique tropicale, le caféier a commencé à se diffuser au sein du monde musulman à partir du XIII^e siècle. Sa culture commerciale et à grande échelle est développée par les puissances coloniales européennes à partir du XVII^e siècle, notamment en Asie et aux Amériques, afin d'approvisionner leurs métropoles. Cette répartition géographique entre zones de production et de consommation subsiste, puisque 70% du café est destiné à l'exportation¹⁹, bien qu'il soit davantage consommé que le cacao dans certains pays producteurs.

LE MARCHÉ FRANÇAIS DU CAFÉ

La France est l'un des plus grands consommateurs de café. Le marché est dominé par le café torréfié en grains et moulu, mais marqué depuis quelques années par l'essor des dosettes et capsules, qui représentent désormais près de la moitié des ventes à domicile. Les consommateurs se tournent aussi vers les cafés de spécialité, bio ou équitables. Enfin, la consommation reste

également liée à la restauration hors domicile (cafés, hôtels, restaurants), où le café expresso demeure un rituel culturel incontournable.

QUEL IMPACT SUR LES FORÊTS?

Bien que le caféier pousse naturellement sous la canopée des forêts tropicales, les caféiers sont souvent plantés en plein soleil afin d'augmenter les rendements, principalement dans des zones forestières pour bénéficier de leur climat et de la fertilité de leurs sols. Alors que 43% des surfaces de caféier étaient cultivées sous ombrage en 1996, seules 24% l'étaient en 2010²¹. La déforestation liée au café est exacerbée par le dérèglement climatique, qui provoque une forte incertitude sur les rendements et provoque des migrations de cultures vers de nouvelles zones à plus forte altitude, exposant des forêts auparavant intactes.

Selon Global Forest Watch, la culture du café serait responsable de la perte de 130 000 hectares de forêts tropicales chaque année depuis 2000. Les impacts incluent la fragmentation des habitats, l'usage accru d'intrants chimiques et une forte pression sur les ressources en eau. La France figure parmi les 5 premiers importateurs mondiaux de café²², ce qui confère à sa consommation un poids significatif dans ces dynamiques de déforestation.

96 351 HECTARES

déforestés depuis 2014 pour les importations françaises de café

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ : SUBI ET LIMITÉ

Déforestation parfois nécessaire pour étendre les plantations sous la pression des faibles prix, absence d'alternatives économiques et dépendance aux acheteurs.

PRODUCTEURS

20% Grandes exploitations
80% Petites exploitations, entre 2 ha

COOPÉRATIVES

Certains producteurs sont regroupés dans des coopératives

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ : MOYEN

Collectent le café, organisent la vente, mais peuvent manquer de traçabilité ou fermer les yeux sur l'origine des grains.

AGRO-INDUSTRIE

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ : ÉLEVÉ

Contrôlent de larges volumes, influencent les prix mondiaux, et souvent limitent la transparence des chaînes d'approvisionnement.

NÉGOCIANTS INTERNATIONAUX

Les principaux négociants : Olam, Louis Dreyfus Company, Sucafina, ECOM Agroindustrial, Cargill

TORRÉFACTEURS

Les principales entreprises sur le marché français : Jacobs Douwe Egberts (Senseo, L'OR, Jacques Vabre, Café Grand'Mère), Lavazza (Carte Noire), Nestlé (Nescafé, Nespresso, Starbucks At Home)

EN SAVOIR PLUS

Les filières de café sans déforestation reposent principalement sur des labels de commerce équitable comme Fairtrade/Max Havelaar ou Rainforest Alliance. Cela représente 15 à 20% du café importé, et une part plus élevée dans le café premium. Il existe également des entreprises qui achètent leur café directement auprès de coopératives de petits producteurs, généralement certifiées commerce équitable et agriculture biologique, telles que Ethiquable, Lobodis ou Café Dagobert.

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ : ÉLEVÉ

Choix des origines, exigences en matière de durabilité, volumes massifs achetés qui orientent la production, publicité et marketing qui soutiennent une forte consommation.

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ : MOYEN ÉLEVÉ

Sélection des produits mis en rayon (supermarchés), sélection des machines à café (entreprises), sélection de la carte (restaurants et cafés).

DISTRIBUTEURS FRANÇAIS

16% Restauration (cafés, restaurants, distributeurs)
84% Vente au détail (consommation à domicile et sur le lieu de travail)

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ : INDIRECT MAIS RÉEL

Le café rythme le quotidien, du matin au bureau, pour beaucoup de français-es. Une partie importante est consommée sous forme de dosettes ou capsules, dont la traçabilité et l'impact écologique sont souvent opaques.

CONSUMMATEURS FRANÇAIS

5^e position mondiale de consommation totale de café

3,1 KG par an et par habitant

SOJA

GLYCINE MAX



ORIGINE PLANTE : ASIE ORIENTALE

CYCLE DE PRODUCTION :

ANNUEL, CULTURE ESTIVALE AVEC SEMIS AU PRINTEMPS, RÉCOLTE À L'AUTOMNE

HIVER PRINTEMPS ÉTÉ AUTOMNE

ORIGINE DES IMPORTATIONS FRANÇAISES :

66 %	8 %
BRESIL	ETATS-UNIS
9 %	6 %
ARGENTINE	INDE



PRÉSENTATION ET USAGES

Le soja est une légumineuse qui apprécie les climats chauds. Après récolte, il est principalement transformé en tourteaux pour l'alimentation animale et en huile pour l'alimentation humaine et l'industrie.

HISTOIRE ET RÉPARTITION DE LA PRODUCTION

Originaire d'Asie orientale, le soja y a pendant longtemps été cultivé pour la fabrication de produits alimentaires traditionnels. Sa culture s'étend aux États-Unis au début du XX^e siècle puis est développée au Brésil et en Argentine à partir des années 1970-80, profitant de politiques agricoles favorables, de vastes terres disponibles et de la croissance de la demande mondiale. La production de ces nouveaux territoires est principalement destinée à l'exportation : 66% du soja brésilien était exporté en 2023²⁵, principalement pour servir de fourrage aux animaux d'élevage.

LE MARCHÉ FRANÇAIS DU SOJA

En France, le soja est cultivé principalement dans le Bassin parisien et le Sud-Ouest, pour l'alimentation humaine et animale. La production locale reste faible face aux importations, principalement du Brésil et des États-Unis. Environ 70% du soja est destiné à l'alimentation animale (principalement pour le bétail et la volaille) et 30% à la consommation humaine. Le marché est

concentré, avec quelques grands acteurs contrôlant semences, transformation et distribution. Le soja biologique et non-OGM gagne du terrain. Les Français-es consomment le soja sous forme de tofu, boissons végétales, protéines texturées, graines et farine, ainsi que dans les aliments transformés et produits végétariens.

QUEL IMPACT SUR LES FORÊTS?

C'est principalement en Amérique du Sud que la culture du soja est motrice de déforestation. Sa production mondiale a été multipliée par plus de 12 entre 1961 et 2023²⁷ principalement pour accompagner l'augmentation de la consommation de viande : 77% du soja cultivé dans le monde sert à nourrir les animaux d'élevage²⁸. L'Europe est fortement dépendante du soja sud-américain : elle importe près de 90% du soja qu'elle consomme²⁹, dont 70% sont issus du Brésil et d'Argentine³⁰. Très concentrée entre des grands propriétaires et quelques entreprises de négoce et de transformation, la production de soja est bien plus facile à tracer que celles de cacao ou de café. Dès lors, son impact sur la déforestation dépend largement des politiques et exigences de ces géants agro-industriels, qui ont la possibilité de s'assurer que le soja qu'ils achètent est exempt de déforestation.

986 181 HECTARES

déforestés depuis 2014 pour les importations françaises de soja

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ :
CONTRAINTE ET LIMITÉE

Ce sont eux qui défrichent pour planter du soja, mais souvent sous pression des acheteurs internationaux, avec peu d'alternatives économiques.

EXPLOITATIONS LOCALES

Grandes exploitations mécanisées. Au Brésil, la taille moyenne d'une exploitation est de 100 hectares.

ASSOCIATION DE PRODUCTEURS

Aprosoja (représente leurs intérêts politiques et économiques, assistance technique, renforce la compétitivité de la production agricole)

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ :
MOYEN

Regroupement de la production, organisation du transport vers les ports, parfois sans traçabilité suffisante.

AGRO-INDUSTRIE

INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES FILIERES ÉLEVAGE

Groupe Avril, LDC, Loué, Maïsadour, Groupe Doux
Vente de viande et de produits transformés/plats préparés utilisant des produits d'origine animale

87%

du soja importé est utilisé pour l'alimentation animale

TRADERS ET IMPORTATEURS

Cargill, ADM, Sapol (Avril), InVivo, Saipol, Bunge, Soufflet

EN SAVOIR PLUS

Les grandes entreprises du secteur ont signé un moratoire, qui interdit la commercialisation de soja cultivé sur des parcelles de l'Amazonie déforestées après 2008. Une initiative essentielle, mais qui a largement déplacé le problème de la déforestation liée au soja dans le Cerrado, savane située au sud de l'Amazonie. Un rappel du caractère systémique de la déforestation.

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ :
ÉLEVÉ

Dominent le commerce mondial, fixent les prix, achètent de grandes quantités sans toujours garantir l'absence de déforestation. Sélectionnent les origines, importent le soja pour l'alimentation animale ou les usages industriels.

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ :
MOYEN ÉLEVÉ

Vendent de la viande, des œufs ou produits laitiers issus d'animaux nourris au soja ; peu d'étiquetage pour informer les consommateurs. Peu d'informations dans les lieux de consommation hors domicile.

DISTRIBUTEURS

E.Leclerc, Carrefour, Intermarché, Système U & Auchan, Boucheries indépendantes

RESTAURATION

Restauration hors domicile : Restaurants, restauration collective, restauration rapide...

La consommation de viande a de plus en plus lieu hors-domicile.

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ :
INDIRECT MAIS RÉEL

La demande en viande, produits laitiers et œufs alimente les importations de soja (sauf si le mode d'alimentation alternatif est précisé, ou via certains labels). La hausse de la demande hors-domicile n'encourage pas une plus grande traçabilité.

CONSO MMATEURS FRANÇAIS

54 KG de soja par habitant sont importés en France chaque année

HUILE DE PALME

ELAEIS GUINEENSIS



ORIGINE PLANTE : AFRIQUE DE L'OUEST

CYCLE DE PRODUCTION :

PRODUCTIF À PARTIR DE **3-5 ANS** EXPLOITÉ JUSQU'À **20-25 ANS**³¹



ORIGINE DES IMPORTATIONS FRANÇAISES :

51% INDONÉSIE	5% CÔTE D'IVOIRE
21% MALAISIE	7% PAPOASIE-NOUVELLE-GUINÉE



PRÉSENTATION ET USAGES

L'huile de palme est une huile végétale produite à partir de la pulpe des fruits du palmier à huile. Principalement utilisée dans l'agro-alimentaire et l'industrie, il s'agit d'une matière ultra-transformée, ce qui rend difficile sa traçabilité (moulins, raffinerie, plusieurs transformations physique et chimique).

HISTOIRE ET RÉPARTITION DE LA PRODUCTION

Originaire d'Afrique de l'Ouest, le palmier à huile a longtemps été cultivé à petite échelle pour produire de l'huile alimentaire artisanale. Il est introduit en Asie du Sud-Est à la fin du XIX^e siècle par les puissances coloniales et y devient une culture majeure à partir des années 1980, spécifiquement en Indonésie et en Malaisie, principalement pour de l'exportation. Cette expansion est portée par des politiques incitatives, une main d'œuvre abondante et des conditions climatiques favorables.

LE MARCHÉ FRANÇAIS DE L'HUILE DE PALME

En France, environ 60 % de l'huile de palme est utilisée dans l'alimentation humaine (produits transformés, biscuits, margarines) et 40 % pour l'alimentation animale (principalement volailles et porcs). Les produits certifiés RSPO ou durables se développent, mais restent minoritaires face à l'offre conventionnelle.

QUEL IMPACT SUR LES FORÊTS?

L'huile de palme est l'un des symboles de la déforestation tropicale, principalement en Indonésie et en Malaisie. Si sa culture offre un excellent rendement (4 tonnes d'huile par hectare, bien plus que les autres oléagineux), son omniprésence dans les supermarchés pose problème³⁸. Pour répondre aux besoins de l'agro-industrie, la production d'huile de palme est ainsi passée d'1,5 millions de tonnes en 1961 à 79 millions en 2022³⁹.

La majorité de la déforestation est le fait de grandes entreprises qui obtiennent des concessions de dizaines de milliers d'hectares. Adaptés aux zones tropicales souvent couvertes de forêts, les palmiers à huile sont plantés sur des terres forestières afin d'augmenter la rentabilité des projets grâce à la vente du bois abattu et de bénéficier d'une meilleure fertilité des sols⁴⁰. Entre 2021 et 2022, le drainage des tourbières pour la production d'huile de palme a émis 200 millions de tonnes de gaz à effet de serre selon le CIFOR. Si la déforestation tend à diminuer au niveau national en Indonésie, notamment grâce à la mise en place d'un moratoire en 2021, le rythme de la déforestation continue d'augmenter dans les 10 provinces les plus boisées¹⁷.

24 927 HECTARES

déforestés depuis 2018 pour les importations françaises d'huile de palme

PRODUCTEURS

Grandes exploitations
Industriels (Sime Darby, Wilmar, Golden Agri-Resources)

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ :
ÉLEVÉ

Déforestation pour exploiter d'immenses concessions, leur expansion se fait directement sur les forêts et les tourbières, souvent liés à d'autres grands groupes.

Petits producteurs

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ :
SUBI ET LIMITÉ

Déforestation pour cultiver des palmiers à huile, mais souvent sous contrat avec des grands acheteurs et dépendants de cette culture pour leurs revenus, avec peu d'alternatives économiques.

COOPÉRATIVES

Certains producteurs sont regroupés dans des coopératives

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ :
MOYEN

Organisation de la collecte et de la vente, parfois incitations à la production intensive sans traçabilité.

82% / 18%

≈ 20%

AGRO-INDUSTRIE

RAFFINEURS ET NÉGOCIANTS INTERNATIONAUX

Autres entreprises

7 entreprises qui contrôlent le raffinage et le commerce

EN SAVOIR PLUS

Pourquoi pas d'autres huiles végétales ? L'huile de palme est généralement moins chère à produire que d'autres huiles, comme les huiles d'olive ou de colza. Elle est également très abondante, car cultivée sur d'immenses surfaces dans les régions tropicales. Enfin, sa solidité à température ambiante la rend particulièrement stable pour la fabrication de produits transformés.

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ :
ÉLEVÉ

Achats massifs, standardisation des filières, manque de transparence. Contrôle de la chaîne d'approvisionnement, fixation des prix, orientation des pratiques (traçabilité, certification RSPO).

INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES ET NON-ALIMENTAIRES

20% Autres entreprises

80% Unilever, Nestlé, BASF, Mondelez, Ferrero, Groupe Avril, L'Oréal, Danone, Cérélia et Lactalis

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ :
ÉLEVÉ

Non-alimentaires : utilisation dans cosmétiques, savons, détergents, biodiesel.
Agroalimentaires : utilisation dans biscuits, margarines, plats préparés, pâtes à tartiner, etc.

DISTRIBUTEURS FRANÇAIS

Autres distributeurs

Cinq entreprises : E.Leclerc, Carrefour, Intermarché, Système U & Auchan

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ :
MOYEN ÉLEVÉ

Choix de mise en rayon, labels exigés ou non, poids dans les négociations de prix, publicité, offres commerciales.

90% / 10%

80% / 20%

80% / 20%

CONSOMMATEURS FRANÇAIS

2 KG/AN

c'est la quantité d'huile de palme "cachée" consommée par chaque personne en France

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ :
INDIRECT MAIS RÉEL

Bien que souvent contraints par le pouvoir d'achat, les choix de consommation influencent la demande et la pression sur les filières.

CAOUTCHOUC NATUREL

HEVEA BRASILIENSIS

ORIGINE PLANTE : BASSIN AMAZONIEN

CYCLE DE PRODUCTION :

PRODUCTIF À PARTIR DE **5-7 ANS** EXPLOITÉ JUSQU'À **25-30 ANS** PUIS ABATTAGE

ORIGINE DES IMPORTATIONS FRANÇAISES :

34% **INDONÉSIE** 13% **MALAISIE**
16% **THAÏLANDE** 11% **CÔTE D'IVOIRE**



PRÉSENTATION ET USAGES

Le caoutchouc naturel est récolté en entaillant l'écorce des hévéas. Ce matériau biosourcé élastique et résistant sert en majorité à fabriquer des pneumatiques et est essentiel dans divers secteurs grâce à ses caractéristiques singulières.

HISTOIRE ET RÉPARTITION DE LA PRODUCTION

Originaire du bassin amazonien, l'hévéa a longtemps été exploité par les peuples autochtones avant d'être introduit en Asie du Sud-Est à la fin du XIX^e siècle par les puissances coloniales. La France, à travers sa colonie d'Indochine, a largement contribué à la diffusion et à l'organisation des plantations. Sa production a augmenté jusqu'en 2020, avant de légèrement ralentir. Aujourd'hui, plus de 90 % du caoutchouc naturel est produit en Asie du Sud-Est, majoritairement exporté vers les pays industrialisés d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Asie de l'Est, reflétant l'héritage des circuits commerciaux coloniaux.

LE MARCHÉ FRANÇAIS DU CAOUTCHOUC

La majorité du caoutchouc naturel est destinée à l'industrie automobile et aux secteurs manufacturiers mais également dans les sports, loisirs et objets du quotidien qui complètent la consommation. La France, avec ses politiques de soutien à l'industrie automobile, à l'aéronautique et la fabrication d'équipement industriel, continue

d'alimenter cette demande. Malgré les certifications FSC lancées par Michelin et Pirelli, leur impact reste limité tant que la traçabilité complète des plantations n'est pas assurée^{48,49}.

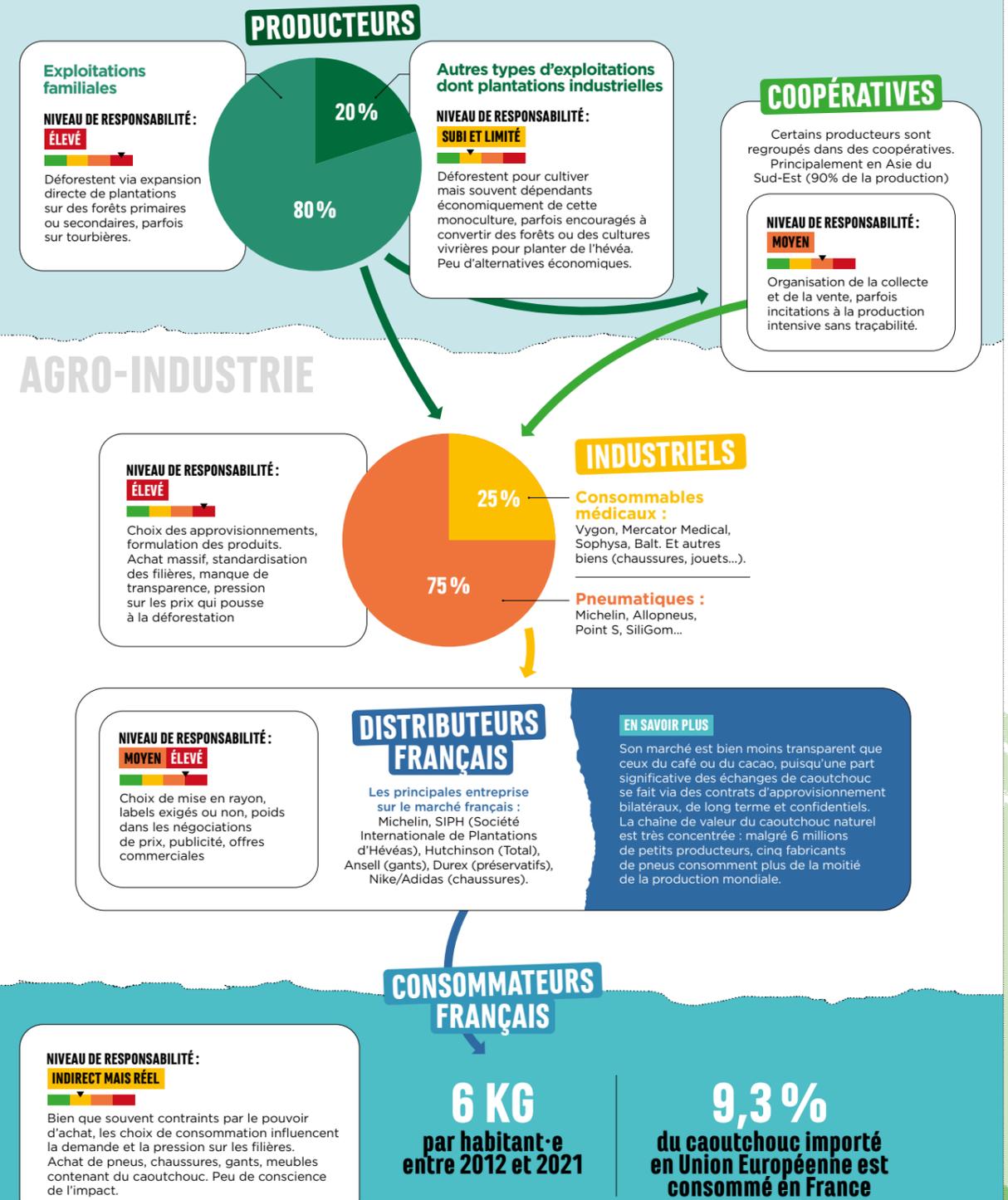
QUEL IMPACT SUR LES FORÊTS?

Adaptée aux climats tropicaux, la culture d'hévéa se fait au détriment des forêts, car ce sont les espaces les plus facilement accessibles et leur sol fertile permet une meilleure productivité. L'augmentation de sa demande a été historiquement portée par les pays occidentaux et désormais également dans les pays émergents.

On estime la surface des forêts converties en plantations à 4 millions d'hectares depuis 1993, dont la moitié après l'an 2000⁴⁶. Repérer cette déforestation est complexe, puisqu'il est difficile de différencier les plantations d'hévéa des forêts naturelles sur les images satellites⁴⁶. Les certifications restent d'ailleurs marginales, bien qu'en développement, avec des initiatives d'entreprises pour améliorer la durabilité et la traçabilité des plantations. Aujourd'hui, la pression liée à la production de caoutchouc se déplace vers de nouvelles zones⁴⁷, dont l'Afrique de l'Ouest. Pourtant, la France accorde des prêts pour le développement de la filière dans cette région, sans transparence sur les engagements zéro déforestation⁴⁶.

60 200 HECTARES

déforestés depuis 2019 pour les importations françaises de caoutchouc



BŒUF (VIANDE ET CUIR)

ORIGINE ANIMAL : DOMESTICATION
AU MOYEN-ORIENT (IRAN)⁵⁰



CYCLE DE PRODUCTION :
DE LA NAISSANCE À L'ABATTAGE : ENVIRON 18 À 30 MOIS,
SELON LE SYSTÈME D'ÉLEVAGE (NAISSAGE, ENGRAISSEMENT)



ORIGINE DES IMPORTATIONS
FRANÇAISES :

VIANDE : 97% EUROPE

CUIR : 11% ITALIE 10% BRÉSIL
6% CHINE⁵¹ 6% ALLEMAGNE



La majorité du bœuf importé par la France provient d'autres pays européens. Ceux-ci participent à la déforestation via le soja présent dans leur alimentation. Cette empreinte est considérée plus haut comme l'empreinte du «soja caché». Cette partie ne concerne que l'élevage bovin directement responsable de déforestation pour la viande et le cuir.

PRÉSENTATION ET USAGES

Obtenu grâce à l'élevage puis l'abattage de vaches et de jeunes taureaux castrés, la viande de bœuf est la troisième viande la plus consommée au monde, souvent reconnue comme prestigieuse. Le cuir est lui considéré comme un coproduit.

HISTOIRE ET RÉPARTITION DE LA PRODUCTION

Les bovins ont été domestiqués il y a 10 500 ans au Moyen-Orient. Introduits en Amérique du Sud par les puissances coloniales dès le XVI^e siècle, l'élevage bovin se développe à partir des années 1970 au Brésil⁵³, notamment dans le Cerrado et l'Amazonie⁵⁴. L'occupation de ces terres a été permise grâce à des politiques publiques incitatives, le faible coût du foncier et la construction de grandes infrastructures. L'élevage y est dominé par les grandes exploitations, qui regroupent 83,5% du cheptel mais seulement 24% des fermes⁵⁵. Le pays assure aujourd'hui 25% des volumes mondiaux⁵⁷, et ce marché est concentré par trois entreprises

de transformation qui contrôlent jusqu'à 81% des exportations⁵⁶.

Le cuir français est dépendant de cet immense cheptel, puisque la France est importatrice nette de peaux brutes, où elles sont ensuite transformées - notamment en produits de luxe.

LE MARCHÉ DU BŒUF / CUIR

D'après l'étude *Où va le boeuf?* (Institut de l'élevage, 2025), la consommation globale de bœuf stagne en France, mais augmente en restauration commerciale (27%) au détriment de la consommation à domicile qui reste majoritaire. En conséquence, les importations augmentent car les restaurateurs ne priorisent pas l'origine, contrairement à la majorité des particuliers qui se tournent de plus en plus vers des labels qualité et d'origine, tout comme la restauration collective notamment en raison de la loi EGALIM.

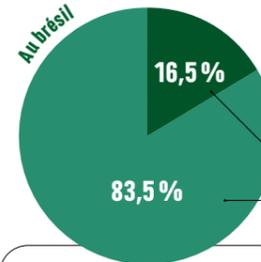
Le cuir issu du bétail fait face à la concurrence des matières synthétiques. S'il existe quelques initiatives et certifications pour du cuir «zéro déforestation», elles sont émergentes et restent volontaires et non harmonisées.

QUEL IMPACT SUR LES FORÊTS?

L'élevage bovin est le principal moteur de la déforestation en Amérique du Sud, puisque 77% des zones déboisées en Amazonie ont été converties en pâturages.

4 708 HECTARES

déforestés depuis 2018 pour les importations françaises de cuir



ELEVEURS LOCAUX

Petites exploitations

83,5% du cheptel est concentré dans les grandes exploitations (plus de 50 têtes)

Au Brésil, les bovins transitent souvent entre plusieurs fermes avant d'être vendus aux abattoirs. Ce système complexe permet de blanchir les animaux de leur participation à la déforestation.

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ :

INDIRECT

Coproduit de la viande de bœuf, le cuir n'hérite que d'une partie des impacts de l'élevage, pourtant principal facteur de déforestation en Amazonie.

ABATTOIRS

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ :

ÉLEVÉ

JBS, Marfrig, Minerva effectuent jusqu'à deux tiers des abattages de bovins dans certains États brésiliens. Contrôle sur les pratiques locales, parfois peu de transparence pour garantir l'absence de conversion de forêt et peu de traçabilité sur les fermes d'origine des animaux.

TANNERIES ET EXPORTATEURS LOCAUX

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ :

ÉLEVÉ

La tannerie Durlicouros (Brésil), qui a exporté 14 700 tonnes de peaux vers l'Italie entre 2021 et 2023 a de grandes lacunes de traçabilité de sa chaîne d'approvisionnement. Pourtant, ses peaux sont utilisées par des marques de luxe. Rôle clé dans la traçabilité, parfois liés à des exportations de peaux issues d'élevage lié à des zones déforestées.

MARQUES DE MODE, LUXE, AUTOMOBILE, MOBILIER

Des marques de luxe comme Chanel ont cessé de travailler avec certains fournisseurs après enquêtes.

A l'inverse, Décathlon a été épinglé dans un article du média Disclose en 2025 pour ses trop faibles exigences envers ses fournisseurs.

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ :

ÉLEVÉ

Captent l'essentiel de la valeur ajoutée du cuir et disposent ainsi d'un fort pouvoir de levier pour orienter le marché vers un cuir plus responsable. Rôle de sensibilisation des consommateurs.

IMPORTATEURS ET TANNERIES FRANÇAISES ET EUROPÉENNES

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ :

ÉLEVÉ

Achat de cuir originaire d'Amérique du Sud, sans vérifications suffisantes de l'origine.

EN SAVOIR PLUS

En 2021, Envol Vert a assigné en justice le groupe Casino pour sa responsabilité dans la déforestation en Amazonie, en lien avec ses approvisionnements en viande bovine. Ce procès, porté par une coalition de 10 autres associations et organisations représentatives de peuples autochtones, est toujours en cours.

DISTRIBUTEURS

Grandes enseignes de vente de vêtements et chaussures, grandes surfaces, magasins de meubles, etc.

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ :

MOYEN

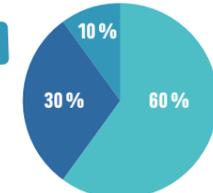
Vendent des produits en cuir, souvent sans transparence sur l'origine.

CONSOMMATEURS FRANÇAIS

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ :

INDIRECT

Achat de cuir pour des produits de luxe, meubles, sièges auto, etc.



60% Chaussures

30% Maroquinerie

10% Vêtements, gants et ameublement

EXPORTATIONS

La France est le premier exportateur mondial d'articles de maroquinerie. C'est un des rares secteurs industriels excédentaires pour la France, avec une balance commerciale positive de 5,5 milliards € en 2024.

BOIS (DONT CHARBON DE BOIS, LE PAPIER IMPRIMÉ)

ORIGINE PLANTE :
DÉPEND DE L'ESSENCE, BOIS

CYCLE DE PRODUCTION : VARIABLE DE
30 ANS À 250 ANS

PRINCIPAUX PAYS
PRODUCTEURS
(BOIS INDUSTRIEL) :

18% ETATS-UNIS 9% BRÉSIL

11% CHINE 9% RUSSIE 9% CANADA⁶¹



ORIGINE DES IMPORTATIONS FRANÇAISES :

PRINCIPALEMENT EN EUROPE, MAIS AUSSI RUSSIE ET CHINE (ZONES À RISQUE DE DÉFORESTATION). AFRIQUE (56% DES BOIS TROPICAUX), ASIE (25%), AMÉRIQUE LATINE (19%). 17% DES SURFACES NÉCESSAIRES AUX IMPORTATIONS VIENNENT DE ZONES À RISQUE.

PRÉSENTATION ET USAGES

Le bois est issu de l'abattage des arbres feuillus ou résineux. Il est présent partout dans notre quotidien. Présenté comme une ressource renouvelable, sa surexploitation met en danger forêts et biodiversité.

HISTOIRE ET RÉPARTITION DE LA PRODUCTION

Au niveau mondial, les forêts subissent une exploitation massive. Aujourd'hui, ce sont 1,15 milliards d'hectares qui sont dédiés à la production (principalement les forêts tropicales surexploitées, notamment en Afrique centrale, Asie du Sud-Est et en Amazonie). L'origine du bois varie selon le type de produit et son usage final. Par exemple, le bois énergie (bûches, granulés) est majoritairement d'origine locale ou européenne, tandis que, les bois tropicaux (comme l'okoumé, l'iroko, ou le sipo) sont importés depuis des zones à risque élevé de déforestation⁶².

En France, le bois est principalement importé sous forme de bois sciés (20%), panneaux de fibres de bois (9%), panneaux de particules (8%) et bois de chauffage (8%). Le reste (55%) prend la forme de meubles, de caisses, de charbon, de bois brut, etc. La grande majorité du bois et du bois transformé importée est d'origine européenne, mais 17% des surfaces nécessaires à nos importations de bois

proviennent de pays à risque de déforestation, Russie et Chine principalement. Par ailleurs, plus de 5% des importations françaises proviennent de pays tropicaux présentant un risque élevé de déforestation. La plupart des importations européennes de bois tropicaux proviennent de l'Afrique (56%), suivie par l'Asie (25%) et l'Amérique latine (19%)⁶³.

LE MARCHÉ DU BOIS

Alors que les forêts couvrent 17 millions d'hectares en France soit 31% du territoire, le pays reste pourtant largement dépendant des importations pour satisfaire sa consommation de bois et de produits dérivés. Entre 2012 et 2021, la France a importé en moyenne 16,76 millions de m² d'équivalent bois rond chaque année, contre seulement 12,18 millions de m² exportés, révélant un important déficit⁶⁴.

La production de bois énergie, qui représente près d'un tiers de la consommation d'énergie renouvelable en France, a continué à croître, avec une récolte commercialisée de 9,6 millions de m² en 2022. La production de granulés a aussi augmenté de 14%, confirmant le développement de ce segment. Enfin, la filière bois énergie reste majoritairement dédiée à la production de chaleur (90%), principalement dans le secteur résidentiel⁶².

QUEL IMPACT SUR LES FORÊTS?

Plus de 5% des importations sont issues de zones tropicales (Cameroun, Gabon, Congo, Brésil), souvent marquées par une instabilité politique ou des pratiques d'exploitation illégales à grande échelle⁶³. Les entreprises sont soumises à des obligations, mais celles-ci restent peu effectives : les audits et contrôles sont encore insuffisants, en particulier dans les chaînes d'approvisionnement complexes et fragmentées. Les sanctions en cas de non-conformité sont généralement limitées, et le manque de transparence contribue au maintien d'un commerce opaque de bois à risque. Si le bois est dit « légal », cela ne garantit pas pour autant qu'il soit durable ni exempt d'impacts sociaux ou écologiques⁶².

139 000 M³

de bois importés par an par la France

TYPES D'EXPLOITATIONS VARIÉS

Artisans locaux, petites exploitations familiales

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ :

SUBI ET LIMITÉ

Ce sont eux qui coupent la forêt mais sont souvent exploités par nécessité économique ou sous contrat avec des scieries ; pratiques parfois artisanales, mais manque d'alternatives.

17% des surfaces nécessaires aux importations viennent de zones à risque

5% des importations sont issues de zones tropicales (Cameroun, Gabon, Congo, Brésil)

Grandes entreprises forestières, Etats ou collectivités locales

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ :

ÉLEVÉ

Défrichement direct, exploitation sélective mais souvent destructrice, rôle clé dans la conversion de forêts primaires.

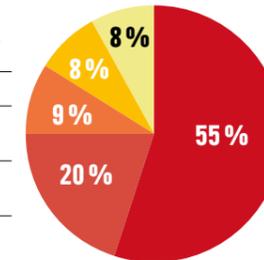
FORMES DU BOIS IMPORTÉ

55% Meubles, caisses, charbon, bois brut...

20% bois scié

9% Panneaux de fibres de bois

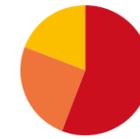
8% panneaux de particules



La surface de forêts dédiée à la production s'élève à 1,15 MILLIARD D'HECTARES

Origine du bois tropical

56% Afrique
25% Asie
19% Amérique Latine



Origine du bois énergie

Chine
Russie
Europe

INDUSTRIES DU BOIS ET TRANSFORMATEURS

IKEA, Stora Enso, International Paper, SCA, Suzano...

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ :

ÉLEVÉ

Intègrent le bois dans meubles, papiers, panneaux, BTP. Leur demande influence directement l'exploitation. Manque de traçabilité malgré obligation légale (RBUE).

DISTRIBUTEURS

GMS, enseignes bricolage et ameublement : Leroy Merlin, Castorama, Carrefour, IKEA, But

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ :

MOYEN ÉLEVÉ

Proposent du bois ou produits dérivés (meubles, papier) ; leur cahier des charges pourrait orienter la demande vers du certifié (ex: FSC, PEFC). Seul 50% de produits en bois vendus à ce jour sont certifiés.

CONSUMMATEURS FRANÇAIS

1^{ERE}

position en UE de consommation de bois tropicaux

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ :

MOYEN

Bien que contraints par le pouvoir d'achat, les choix d'achat orientent toute la filière : exiger du bois certifié pousse à la transparence. Les meubles modernes durent en moyenne 15 ans, contre 30-40 ans autrefois, ce qui accentue la pression sur les forêts.

ZOOM SUR D'AUTRES MATIÈRES PREMIÈRES QUI DÉFORESTENT

Pour évaluer pleinement l'impact de la consommation française sur la déforestation mondiale, il faut également considérer les matières non couvertes par le Règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts (RDUE) ou la SNDI. Il s'agit de matières alimentaires (maïs, gingembre, fruits tropicaux) et non-alimentaires (minerais, tabac). Consommées à grande échelle, elles contribuent directement ou indirectement à la déforestation. Ignorer ces filières reviendrait à sous-estimer notre empreinte.

Bien que non intégrées dans nos calculs, ces matières sont surveillées par des initiatives et des organisations comme Trase, Forest 500 ou l'OCDE, et pourraient être incluses dans de futures révisions de la SNDI⁴⁵. L'ambition ici n'est pas d'établir une liste exhaustive de ces matières premières à risque de déforestation et non incluses dans le RDUE ou la SNDI, mais de proposer un aperçu de certaines d'entre elles.

MINERAIS

Les minerais sont des roches extraites du sous-sol pour en récupérer des minéraux. Ils alimentent de nombreux secteurs : la construction (fer et cuivre), les transports et l'énergie (nickel, lithium), l'électronique (cobalt, étain), l'agriculture (phosphates pour engrais) ou encore la bijouterie (or, diamant).

La production de minerais connaît une croissance exponentielle depuis les années 1970⁶⁶, et pourrait augmenter de 500 % d'ici 2050⁶⁷ d'après la Banque Mondiale, notamment pour la production d'énergies renouvelables.

La production de minerais se fait très majoritairement dans des pays non-européens, avec des spécialisations fortes en fonction des régions. L'extraction nécessite de vastes chantiers et mines qui, lorsqu'ils se trouvent dans des zones forestières, entraînent une déforestation. Les conséquences pour la biodiversité forestière sont particulièrement grandes et ne se limitent pas aux surfaces déforestées, provoquant souvent une forte pollution des milieux au-delà des espaces directement détruits. Si l'exploitation des minerais est responsable d'un faible pourcentage de la déforestation mondiale, elle en est néanmoins un facteur important dans certaines régions. Dans le département Madre de Dios au Pérou, premier producteur d'or d'Amérique latine, la déforestation liée à l'extraction minière a ainsi compté pour 58 % des pertes totales de forêt entre 2001 et 2024⁶⁸. D'autres minerais sont très présents dans les forêts d'Asie du Sud-Est, en Amazonie et dans le bassin du Congo.



La France est doublement concernée par la déforestation causée par l'extraction minière. D'une part, les territoires ultramarins sont des lieux d'extraction touchés par des destructions et des dégradations des écosystèmes, notamment forestiers. C'est le cas en Guyane française pour l'or⁶⁹, et en Kanaky-Nouvelle-Calédonie pour le nickel⁷⁰. D'autre part, la France et les entreprises françaises investissent dans des grands projets miniers, sans garanties suffisantes sur les dégradations environnementales et le respect des droits des populations locales, notamment autochtones.

MAÏS

Originaire d'Amérique centrale, le maïs est une plante tropicale devenue aujourd'hui la céréale la plus cultivée au monde, devant le riz et le blé. Introduit en France juste après l'arrivée des européens en Amérique, sa culture est

massivement développée après la Seconde Guerre mondiale grâce à diverses techniques de sélection, d'hybridation et une irrigation massive.

Néanmoins, l'Union européenne est loin d'être autosuffisante pour la production de cette céréale, majoritairement utilisée pour l'alimentation animale (> 75%) et les biocarburants (8%)⁷³. En 2022-2023, elle en a importé 26 millions de tonnes, faisant du Vieux Continent le premier importateur mondial, devant la Chine. Ces importations représentent 20 à 30% du maïs consommé dans l'Union⁷⁴.

Une partie du maïs importé en Europe provient du Brésil, en particulier de l'État du Mato Grosso, premier producteur national. Le Brésil et l'Argentine comptent parmi les principaux exportateurs mondiaux de maïs : environ 40 % de leur production est destinée à l'exportation⁷⁵. Les plus grandes exploitations orientées vers l'exportation peuvent atteindre 500 000 hectares,

ZOOM SUR D'AUTRES MATIÈRES PREMIÈRES QUI DÉFORESTENT



l'équivalent d'un département français comme les Bouches-du-Rhône⁷⁵. Le maïs est fréquemment associé au soja, ce qui optimise la fertilité des sols et la lutte contre les ravageurs, mais favorise également l'expansion de monocultures sur de vastes zones déboisées.

Dans le cadre de l'accord UE-Mercosur, les représentants de la filière française Maiz Europe s'inquiètent de la concurrence de ce maïs sud-américain. En réponse, ils proposent l'inclusion du maïs dans le RDUE et un plus grand contrôle sur l'utilisation de substances actives interdites en France lorsque ces cultures y sont exportées⁷⁵.

Non considéré aujourd'hui par le RDUE et la SNDI, le maïs mérite pourtant une attention particulière. D'une part, alors que les rotations maïs-soja sont devenues un élément essentiel du système agricole brésilien, la culture de maïs doit être mieux prise en compte pour son impact indirect sur la déforestation. D'autre part, bien que ces deux cultures ne soient pas totalement substituables

pour l'alimentation animale, les réglementations plus strictes sur le soja, notamment via le RDUE, pourraient entraîner une augmentation de la demande de maïs afin de limiter les contraintes administratives et/ou les coûts.

GINGEMBRE

Originaire d'Inde et adapté aux climats tropicaux, le gingembre est cultivé pour son rhizome (tige souterraine), utilisé en cuisine et en médecine depuis plus de 3 000 ans. Sa culture s'est rapidement répandue dans toute l'Asie du Sud-Est, puis il est devenu une marchandise prisée des européens dès l'Antiquité. Il a ensuite été introduit par les puissances coloniales en Afrique, en Amérique du Sud et dans les Caraïbes.

Aujourd'hui, le gingembre est principalement utilisé dans l'alimentation, notamment comme épice et condiment : c'est la troisième épice la plus vendue dans le monde⁷⁶. Elle est également utilisée, à la

marge, dans la cosmétique et la médecine. Les exportations mondiales de gingembre ont connu une forte hausse ces dernières années, puisqu'elles ont doublé entre 2010 et 2022. Dans certains pays comme le Pérou, l'augmentation des exportations est plus récente et conséquente : elles ont été multipliées par plus de 3 entre 2019 et 2023⁴⁵.

Au Pérou, dans les zones de Pichanaki et Satipo, la culture du gingembre est un facteur majeur de déforestation. Chaque année, plus de 700 hectares sont déboisés pour planter du gingembre sur des « sols neufs », initialement des forêts secondaires, considérées comme plus fertiles. En 15 ans, 42 % des forêts de ces zones ont été dégradées par cette activité, largement motivée par la demande du marché international⁷⁷. En 2020, le prix de vente du gingembre a accru l'intérêt des producteurs et productrices de la région qui se sont très rapidement tourné·e·s vers sa plantation et la

location de terres arables (parcelles de café ou forêt secondaire). Son prix de vente est intéressant mais comme toute monoculture, les risques environnementaux et sociaux sont importants : culture non pérenne, la terre doit être laissée en jachère pendant plusieurs années au bout d'un ou deux semis, afin de récupérer des nutriments et micro organismes, entraînant une perte de biodiversité et des services écosystémiques rendus par la forêt.

Le manque d'alternatives techniques pour cultiver sur le long terme sans pression sur les forêts, ainsi que l'absence de rotation culturale ou de pratiques agroforestières, favorise un cycle d'abandon des terres rendant leur restauration plus complexe. Bien que le gingembre présente un fort potentiel économique, son mode de production actuel engendre de lourdes conséquences environnementales et sociales.

TÉMOIGNAGE

« Au Pérou, la culture du gingembre nécessite des terres riches en nutriments, que l'on trouve dans des terrains non cultivés, c'est-à-dire dans des forêts en cours de régénération ou des forêts primaires. Une fois terminée cette culture annuelle de gingembre, l'agriculteur doit laisser ses terres en jachère ou fertiliser ses sols afin de pouvoir reprendre la culture 3 à 4 ans plus tard. Cela est dû au fait que le gingembre est une culture de plein soleil, très exigeante en nutriments et qui, une fois récoltée, laisse des sols appauvris et érodés. »

ANA MARÍA RAMÍREZ,
GÉRANTE DE LA COOPÉRATIVE AGRAIRE DE FEMMES
PRODUCTRICES DE CAFÉ PICHANAKI (CAMPC).



ZOOM SUR D'AUTRES MATIÈRES PREMIÈRES QUI DÉFORESTENT

FRUITS TROPICAUX : L'ANANAS

L'ananas est un fruit tropical originaire d'Amérique du Sud, cultivé puis diffusé par les peuples autochtones dans certaines îles des Caraïbes et en Amérique centrale avant l'arrivée des européens. Il est ensuite introduit en Afrique de l'Ouest et en Asie du Sud-Est par les puissances coloniales.

L'augmentation de la production d'ananas est assez récente puisque sa production a doublé entre 1980 et 2007, puis à nouveau entre 2008 et 2023⁷⁸. Une augmentation rapide qui, mécaniquement, exerce une pression sur les terres pour trouver des espaces à cultiver.

C'est notamment le cas au Costa Rica, premier fournisseur de la France, où la production est passée de 10 000 tonnes en 1980 à près de 3 millions de tonnes en 2023. En conséquence, ce sont 12% des terres utilisées pour cultiver l'ananas qui ont empiété sur des zones forestières, sans permis⁷⁹, dont certaines sont situées dans des aires naturelles protégées⁸⁰. Au-delà de la destruction des forêts, les conséquences sont aussi sociales. Ces cultures, à 95%⁸¹ destinées à l'exportation, empiètent sur des espaces autrefois dédiés à des cultures vivrières, pourtant essentielles à la souveraineté alimentaire des territoires⁸². De manière générale, le secteur des fruits tropicaux est confronté à de nombreux défis socio-environnementaux : utilisation massive de produits phytosanitaires, assèchements de zones humides, violations des droits humains, dépendance aux cours mondiaux⁸³.



TABAC

Originaire d'Amérique centrale, le tabac est une plante utilisée depuis plus de 3000 ans⁸⁴. Introduite en Europe suite aux premiers voyages européens en Amérique, elle est aujourd'hui produite partout dans le monde y compris en France, même si 60% de sa production est assurée par la Chine, le Brésil et l'Inde⁸⁵.

Contrairement à beaucoup d'autres matières premières présentées dans ce rapport, l'augmentation de la production mondiale de tabac a été plus précoce et moins soudaine. Elle a d'abord doublé entre 1913 et 1947⁸⁵, avant d'être multipliée par 2,3 entre 1947 et 2023⁸⁶.

Outre ses impacts néfastes sur la santé des consommateur-rice-s et des cultivateur-rice-s, le tabac serait responsable de 5% de la déforestation mondiale⁸⁷, avec un impact particulièrement fort dans certains pays. Au Malawi, pays d'Afrique australe, le tabac aurait été responsable de jusqu'à 70% de la déforestation nationale en 2008 et a fait du Miombo (écosystème forestier d'Afrique australe) un hotspot mondial de la déforestation liée à la culture du tabac. En Chine, ce sont 16 000 hectares de forêt qui sont détruits chaque année à cause de sa culture⁸⁸. Au-delà de la déforestation pour les plantations, le séchage du tabac exerce une pression sur les forêts puisqu'il demande 11,4 millions de tonnes de bois par an⁸⁸ et a lieu dans des pays particulièrement touchés par la déforestation.



LES FORÊTS OUBLIÉES : QUAND LA DÉFINITION OFFICIELLE MASQUE LA RÉALITÉ

PROBLÈME DE DÉFINITION

La définition officielle de la forêt par la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) repose uniquement sur des critères quantitatifs : une surface boisée d'au moins 0,5 hectare, une hauteur minimale des arbres (souvent 5 mètres) et une densité couvrant au moins 10% du sol. Cette définition, bien que largement utilisée à l'échelle internationale, ne prend pas en compte une grande variété d'écosystèmes forestiers fragiles, dégradés ou ouverts*, pourtant essentiels à la biodiversité, au cycle du carbone et aux communautés humaines. Cette définition n'intègre pas non plus la présence d'autres formes de vie qui habitent ces espaces, ainsi que le complexe maillage d'interactions qui lie ces espèces entre elles.

La manière dont on définit une forêt n'est pas un simple détail technique : elle conditionne directement la reconnaissance de la déforestation. Elle détermine ce qui peut être réglementé et encadré, et au contraire ce qui sera laissé hors-champ. C'est pourtant cette définition qui est utilisée dans

le cadre du RDUE, laissant de nombreux territoires dans son angle mort. Au-delà de la définition, les différents outils et méthodologies, tels que ceux développés par Global Forest Watch (GFW), Joint Research Centre (JRC) ou la FAO produisent des chiffres différents, rendant la quantification précise de la déforestation importée complexe et sujette à discussions. Dans ce rapport, nous choisissons d'utiliser les données de Global Forest Watch (GFW) car elles sont issues d'analyses satellitaires annuelles, utilisant la même méthodologie pour tous les pays, offrant une grande précision spatiale et une mise à jour rapide, contrairement aux données FAO qui reposent principalement sur des rapports nationaux déclaratifs parfois hétérogènes. Bien que GFW mesure la perte de couverture arborée et non strictement la déforestation, ces données permettent de détecter les dynamiques récentes de changement forestier avec une résolution fine.

Ainsi, sans une définition adaptée aux réalités écologiques des territoires, une grande partie de la déforestation et des dégradations des forêts continuera à passer sous les radars des statistiques officielles. Revoir les seuils et élargir le champ d'application est indispensable pour protéger réellement l'ensemble des écosystèmes menacés. Mais il faut identifier des outils et méthodologies fiables pour suivre ces évolutions.

TERRITOIRES CONCERNÉS

Ces «forêts oubliées», qui ne rentrent pas dans la définition de la FAO, sont pourtant d'immenses réservoirs de biodiversité et jouent un rôle crucial pour le stockage de carbone et la continuité écologique. Menacées comme l'ensemble des forêts, elles le deviennent encore davantage lorsque

*Cela inclut par exemple les forêts sèches ou clairsemées, les savanes arborées, les mangroves dégradées, les zones de régénération naturelle, les forêts exploitées présentant un couvert partiel, ou encore certains écosystèmes tropicaux et boréaux fragmentés [Manual on deforestation, degradation, and fragmentation using remote sensing and Gis](#)

des politiques de protection sont mises en place seulement dans certaines zones. En effet, ces politiques provoquent des effets rebonds et un report des pressions humaines sur ces territoires⁸⁹, d'autant plus que leurs dégradations sont souvent moins médiatisées et présentes dans les imaginaires collectifs.

EXEMPLE DU CERRADO

Parmi ces « terres non considérées » pourtant largement victimes de déforestation, l'une des plus emblématiques est le Cerrado. Située au Brésil au sud de l'Amazonie, il s'agit de la plus vaste zone de savane d'Amérique du Sud. Exceptionnelle réservoir de biodiversité, elle abrite 5% des espèces identifiées à l'échelle mondiale, et est souvent décrite comme une « forêt inversée », 70% de sa biomasse se trouvant sous terre⁹⁰. Enfin, le Cerrado est considéré comme le « berceau de l'eau » du Brésil, en étant la source de huit des douze principaux bassins hydrographiques du Brésil.

Aujourd'hui, près de la moitié de sa surface a été déforestée et est consacrée à des usages agricoles⁹¹. Le principal responsable de cette destruction est le soja, dont 40% de la production brésilienne est concentrée dans cet écosystème⁹². Pourtant, le Cerrado est largement resté à l'écart des grandes

mesures de lutte contre la déforestation comme le moratoire sur le soja, mis en œuvre à partir de 2008 mais qui se concentre uniquement sur le biome amazonien. C'est encore le cas avec le RDUE, puisque 74% du Cerrado n'est pas considéré comme une forêt au regard de la définition de la FAO⁹³. La situation est alarmante puisqu'en 2023, la déforestation dans le Cerrado a pour la première fois dépassé celle en Amazonie⁹⁴.

La situation du Cerrado n'est pas isolée. D'autres territoires et écosystèmes, comme certaines parties du bassin du Congo, des zones humides ou des tourbières, ne sont pas entièrement couvertes par le RDUE et sa définition de la déforestation. Nous souhaitons attirer l'attention sur ces biomes, souvent oubliés par les règlements et traités internationaux, mais également dans nos représentations collectives. Il est urgent de prendre des mesures de protection pour l'ensemble de ces écosystèmes, qui évoluent souvent de manière symbiotique. En effet, les forêts empêchent les zones humides de s'assécher, tandis que ces dernières protègent les forêts des inondations et des sécheresses. Beaucoup d'espèces sont également dépendantes des deux territoires, qu'elles occupent à différents moments de leur vie⁹⁵.

Si les aires protégées représentent 43% de l'Amazonie, elles ne couvrent que 13% du territoire du Cerrado⁹⁶. Pourtant, au-delà de la nécessité de protéger le Cerrado pour sa propre valeur, les mesures de protection de ces deux biomes ne peuvent être pensées indépendamment. Alors que l'évapotranspiration de la forêt amazonienne irrigue le Cerrado, ce dernier alimente

de nombreux bassins essentiels à la disponibilité d'eau douce pour l'Amazonie en aval. De nombreuses espèces migrent ou utilisent les deux biomes, comme le tamanoir géant. Enfin, des scientifiques parlent de « points de bascule interconnectés », estimant que la bascule d'un des deux biomes (sécheresse, savanisation, incendies) pourrait entraîner l'autre dans son sillage.



RECOMMANDATIONS : LUTTONS EFFICACEMENT CONTRE LA DÉFORESTATION IMPORTÉE

Il est urgent d'agir pour mettre fin à la déforestation importée, qui continue de ronger les forêts et autres écosystèmes tropicaux, de fragiliser la biodiversité, d'accentuer la crise climatique et de violer les droits des populations locales.

Les responsabilités sont claires. D'une part, malgré des engagements répétés, les politiques publiques de lutte contre la déforestation importée et leurs mises en place sont insuffisantes, alors qu'elles devraient être fortes et immédiates. D'autre part, les entreprises doivent cesser de mettre sur le marché des produits contenant des matières premières à risque de déforestation sans s'assurer qu'elles en soient exemptes.

Nous appelons donc à une mobilisation sans délai, notamment par le renforcement des politiques publiques, la mise en œuvre rigoureuse des réglementations européennes et nationales, ainsi que l'engagement des acteurs économiques vers un modèle compatible avec la préservation des forêts.

UN IMPÉRATIF POUR LES RESPONSABLES POLITIQUES : RENFORCER LA SNDI ET APPLIQUER RIGOREUSEMENT LE RDUE

Pour endiguer la déforestation importée, le Gouvernement et le Parlement doivent impérativement renforcer la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée (SNDI) et assurer une application rigoureuse du Règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts (RDUE).

Renforcer et appliquer la SNDI

Globalement saluée bien que critiquée par les associations de protection de la forêt lors de sa publication en 2018, la Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée peine à convaincre de son efficacité. Alors qu'elle doit mettre fin à la déforestation causée par les importations françaises d'ici 2030, nous déplorons le manque d'actions concrètes, de moyens et de suivi pour sa mise en œuvre. Il est urgent de lui donner une nouvelle dynamique afin qu'elle parvienne à ses ambitions initiales, avant de les réhausser.

Effectivité de la SNDI :

- **Doter la SNDI d'un budget propre et garanti** qui la préserve d'éventuelles compressions budgétaires futures.
- **Renforcer les obligations de transparence et de traçabilité** pour toutes les entreprises françaises importatrices de matières premières à risque, avec des mécanismes de contrôle indépendants et l'application de pénalités financières.
- **Favoriser les filières durables et certifiées zéro déforestation**, notamment par des aides, des incitations fiscales, et un soutien à l'innovation sur les outils de traçabilité des chaînes d'approvisionnement.
- **Publier l'arrêté définissant les catégories d'entreprises concernées par les mesures spécifiques à la déforestation importée** dans le cadre de la loi sur le devoir de vigilance, comme prévu par l'article L225-102-4 du code de commerce⁹⁷.
- **Veiller à l'application des lois déjà en place** et nécessaires pour l'atteinte des objectifs de la SNDI, comme la loi EGalim.

Suivi de la SNDI :

- **Publier des rapports publics annuels** permettant un suivi clair, mesuré et sincère des progrès et des manquements.
- **S'appuyer sur une gouvernance ouverte et inclusive**, associant ONG, experts, pays partenaires et communautés locales.
- **Élargir la liste des produits concernés par la SNDI à d'autres matières premières** à risque de déforestation comme le café, les minerais, le maïs, le gingembre et certains fruits tropicaux.



RECOMMANDATIONS : LUTTONS EFFICACEMENT CONTRE LA DÉFORESTATION IMPORTÉE

Bien que la SNDI relève du ministère de la Transition Écologique, elle ne peut être efficace sans prise en compte de ses objectifs dans l'ensemble des politiques publiques ayant un impact sur la déforestation importée. Malgré cette nécessité, nous sommes particulièrement inquiets de plusieurs décisions et annonces au cours de ces derniers mois :

- Dans la déclaration conjointe des présidents français et indonésiens lors de la visite d'Emmanuel Macron en Indonésie du 27 au 30 mai 2025, les deux dirigeants ont annoncé la coopération entre les deux pays dans les domaines des minéraux critiques et de l'agriculture⁹⁸. Dans cette déclaration, aucune mention n'est faite de la déforestation⁹⁹. Pourtant, l'Indonésie était en 2024 le 4^e pays avec le plus de déforestation, et son gouvernement a identifié 20 millions d'hectares de zones forestières pouvant être converties¹⁰⁰.
- Alors que la mesure 11-2 de la SNDI doit « soutenir la mise en place d'un devoir de vigilance à l'échelle européenne et internationale », Emmanuel Macron a déclaré le 19 mai 2025 lors du sommet Choose France que « la CS3D [devoir de vigilance européen, NDLR] et quelques autres régulations ne doivent pas être simplement repoussées d'un an mais écartées »¹⁰¹. Une déclaration en opposition totale avec les objectifs de la SNDI.

Transversalité de la SNDI dans les décisions politiques :

- **S'assurer de la cohérence de l'ensemble des décisions politiques** gouvernementales avec la SNDI, y compris en termes de politique étrangère (voir encadré).
- **S'assurer de la prise en compte des objectifs de la SNDI dans l'ensemble des documents relatifs à la transformation écologique de l'Etat** et les différents guides à destination de ses agents.

RENFORCER ET APPLIQUER LE RDUE

Il n'est actuellement pas possible de faire un bilan du Règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts. Initialement prévu pour entrer en application le 30 décembre 2024, il a une première fois été reporté d'un an. Puis en septembre 2025, la Commission européenne a proposé un nouveau report d'une année supplémentaire. Ce règlement est aujourd'hui menacé dans un contexte de recul des ambitions environnementales au niveau européen, dans le sillon des règlements CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) et CSDDD (Corporate Sustainability Due Diligence Directive). Il est ainsi urgent de s'assurer de l'application du RDUE et d'œuvrer pour un élargissement de ses ambitions.

Pour une mise en place efficace et rapide du RDUE :

- **Soutenir ouvertement et fermement l'application du règlement au 30 décembre 2025, sans nouvelles simplifications.**
- **Intégrer dès à présent dans le budget de l'Etat des moyens suffisants pour contrôler la bonne application du RDUE** par les acteurs économiques et exécuter rigoureusement les sanctions.
- **Proposer une révision des critères** pour le classement des pays par niveau de risque de déforestation afin que les pays responsables de déforestation soient considérés à haut risque.
- **Continuer à informer et à accompagner les acteurs économiques** (notamment les petites et moyennes entreprises) dans la préparation à l'entrée en application du règlement, et poursuivre cet accompagnement au-delà de la date d'entrée en vigueur.
- **Renforcer la coopération internationale** en soutenant financièrement et techniquement les pays producteurs dans la protection de leurs forêts, notamment via la surveillance satellitaire et l'appui aux communautés locales. Les petits producteurs ne doivent pas être lésés par les mesures prises au niveau européen.

Lors du prochain réexamen du règlement prévu d'ici le 30 juin 2028 :

- **Proposer l'intégration de nouvelles matières premières à risque de déforestation** comme les minerais, le maïs, le gingembre, certains fruits tropicaux ou encore le tabac.
- **Proposer un élargissement de la définition de la déforestation** afin d'inclure d'autres surfaces boisées et d'autres écosystèmes naturels, comme le Cerrado.
- **Soutenir l'extension du règlement aux acteurs financiers.**

D'autres pistes pour le Gouvernement :

- **Favoriser les filières durables et responsables** en orientant les aides publiques, crédits à l'export et marchés publics vers des productions certifiées zéro déforestation, respectueuses des droits humains et de la biodiversité.

- **Soutenir directement les peuples autochtones** et leurs droits fonciers, meilleur rempart contre la déforestation¹⁰² : financer directement les peuples autochtones, baser l'éligibilité de tous les financements sur le respect des droits humains, mettre en place des mécanismes de gouvernance inclusifs et démocratiques, ratifier la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail relative aux peuples indigènes et tribaux et prendre des engagements forts et contraignants en faveur des droits des peuples autochtones sur la scène internationale.
- **Porter la question de la déforestation lors des sommets internationaux comme les COP** en tant que solution essentielle pour limiter le dérèglement climatique et en atténuer les effets.

AU NIVEAU DES ENTREPRISES : ASSUMER LES RESPONSABILITÉS SOCIO-ENVIRONNEMENTALES

Les entreprises françaises, en particulier les grandes entreprises importatrices de matières premières à risque de déforestation et les distributeurs, doivent impérativement s'engager dans une démarche zéro déforestation claire, transparente et vérifiable. Leurs pouvoirs de marché ainsi que leurs positions en bout de chaîne d'approvisionnement souvent complexes doit permettre à l'ensemble des entreprises de leurs secteurs de bénéficier de leurs avancées.

Diminution de son Empreinte Forêt via les politiques d'achat :

- **Limiter le recours aux matières premières à risque de déforestation**, en se tournant vers des alternatives existantes et/ou en les développant.
- **Mettre en place des politiques d'achat responsables intégrant des critères environnementaux et sociaux**, excluant tout fournisseur lié à la déforestation ou à la conversion illégale d'écosystèmes naturels, notamment lorsque des alertes sont publiées par la société civile.
- **S'engager dans des démarches de labellisation indépendantes**, dont les critères sont définis et contrôlés par un organisme certificateur pleinement externe à l'entreprise.

RECOMMANDATIONS : LUTTONS EFFICACEMENT CONTRE LA DÉFORESTATION IMPORTÉE

- **Renforcer les systèmes de traçabilité** tout au long de la chaîne d'approvisionnement jusqu'aux parcelles de production, pour garantir la conformité des produits importés.
- **Sélectionner des certifications en « identité préservée » ou « séparée »**, qui garantissent une traçabilité et l'absence totale de déforestation dans les achats. Ne pas considérer les certifications « mass balance » comme une garantie d'absence de déforestation.
- **Soutenir la mise en conformité des fournisseurs** et producteurs en amont de la filière via un partage équitable des coûts engendrés, un engagement dans la durée et une rémunération équitable.

Transparence :

Publier annuellement des rapports de transparence accessibles au public, détaillant les volumes importés, les origines, et les actions correctives menées.

Evolution et respect du cadre réglementaire :

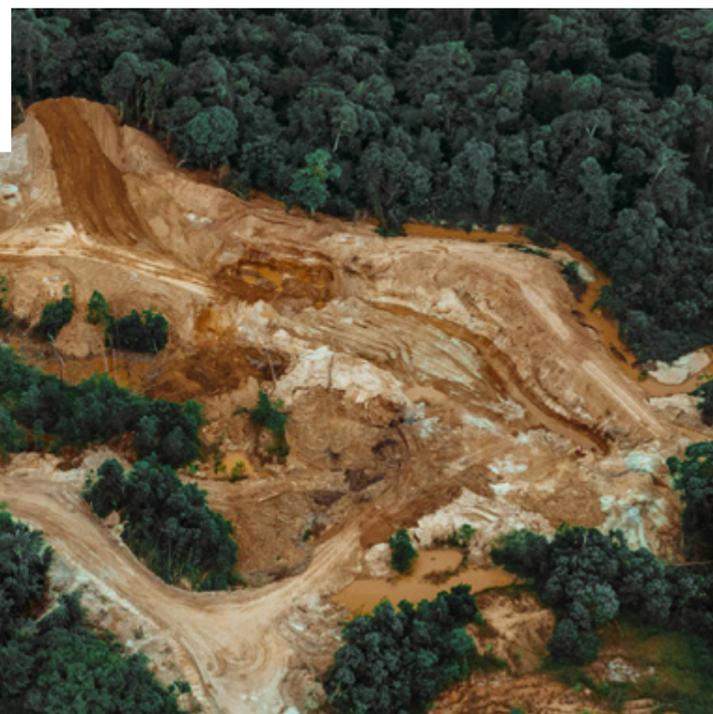
- **Soutenir des réglementations** en faveur d'une meilleure traçabilité et d'une plus grande transparence, comme le RDUE.
- **Collaborer activement avec les pouvoirs publics** pour contribuer à la mise en œuvre effective des réglementations.
- **Identifier et mettre en place des mesures de vigilance** afin d'identifier les risques et de prévenir la déforestation importée, conformément à la loi sur le devoir de vigilance des entreprises et l'article L225-102-4 du code de commerce.

À L'ÉCHELLE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : IMPULSER DES DYNAMIQUES LOCALES ENGAGÉES

Les collectivités territoriales ont un poids économique considérable, puisqu'elles représentent la moitié de la commande publique. En plus de leur impact direct, leurs politiques d'achat ont également le pouvoir d'influencer l'ensemble du marché vers des pratiques plus responsables, les entreprises ne pouvant se passer des marchés publics. Elles se doivent d'être exemplaires et de contribuer à la structuration des filières.

Marchés publics et formation des agent-e-s :

- **Intégrer des critères zéro déforestation dans les marchés et achats publics**, en privilégiant des produits et services issus de filières durables, certifiés zéro déforestation et labellisés commerce équitable.
- **Sensibiliser les agent-e-s territoriaux-ales aux enjeux de la déforestation**, notamment via des partenariats avec des associations et des activités de cohésion d'équipe.
- **Diffuser auprès des agent-e-s des collectivités le Guide d'achat public « Zéro déforestation »** publié en 2021¹⁰³ et intégrer ses recommandations à l'ensemble des achats publics.



Ces recommandations s'inscrivent en partie dans le cadre de la loi EGAlim qui oblige depuis 2022 les restaurants collectifs à proposer au moins

50 %
de produits durables
et de qualité dont au moins
20 % de produits biologiques.



Restauration collective :

- **Proposer des repas végétariens et diminuer la quantité de viande** en diversifiant les sources de protéines. Former les cuisinier-ère-s à ces nouvelles pratiques et sensibiliser les usager-ère-s.
- **Acheter des produits labellisés**. Pour le cacao et le café, privilégier des produits labellisés commerce équitable. Pour la viande, privilégier des produits issus de l'agriculture biologique.
- **S'assurer que la viande achetée est exempte de déforestation**, en traçant sa provenance et son alimentation (éviter la viande bovine originaire d'Amérique du Sud, particulièrement présente dans certains produits comme la langue de bœuf).
- **Mettre en place un affichage environnemental** incluant le critère de déforestation pour les repas servis en restauration collective.
- **Limiter le gaspillage alimentaire**.
- **Intégrer l'ensemble de ces recommandations dans les critères d'appels d'offre** en cas de délégation de service public.

Achats et filières bois :

- **Intégrer des critères stricts de durabilité et de traçabilité dans les marchés publics** : privilégier le bois certifié (FSC, PEFC) garantissant l'origine légale et la gestion durable des forêts.
- **Favoriser l'utilisation de bois local ou européen** afin de réduire la dépendance aux importations à risque et encourager les filières locales durables.
- **Soutenir les filières de recyclage et de réemploi du bois** dans les projets publics pour limiter la demande de bois neuf.
- **Sensibiliser les acteurs locaux du bâtiment, de l'urbanisme et de l'aménagement** à l'importance de choisir des matériaux responsables pour limiter la déforestation indirecte.
- **Mettre en place des chartes ou labels territoriaux** encourageant les professionnels du bois à adopter des pratiques durables.

Parcs automobiles :

- **Éviter l'achat de pneus contenant du caoutchouc non certifié**, en privilégiant les alternatives durables et traçables.
- **Encourager les entreprises locales à adopter des politiques d'approvisionnement responsables**, en lien avec la collectivité (ex. : aides, labellisation).

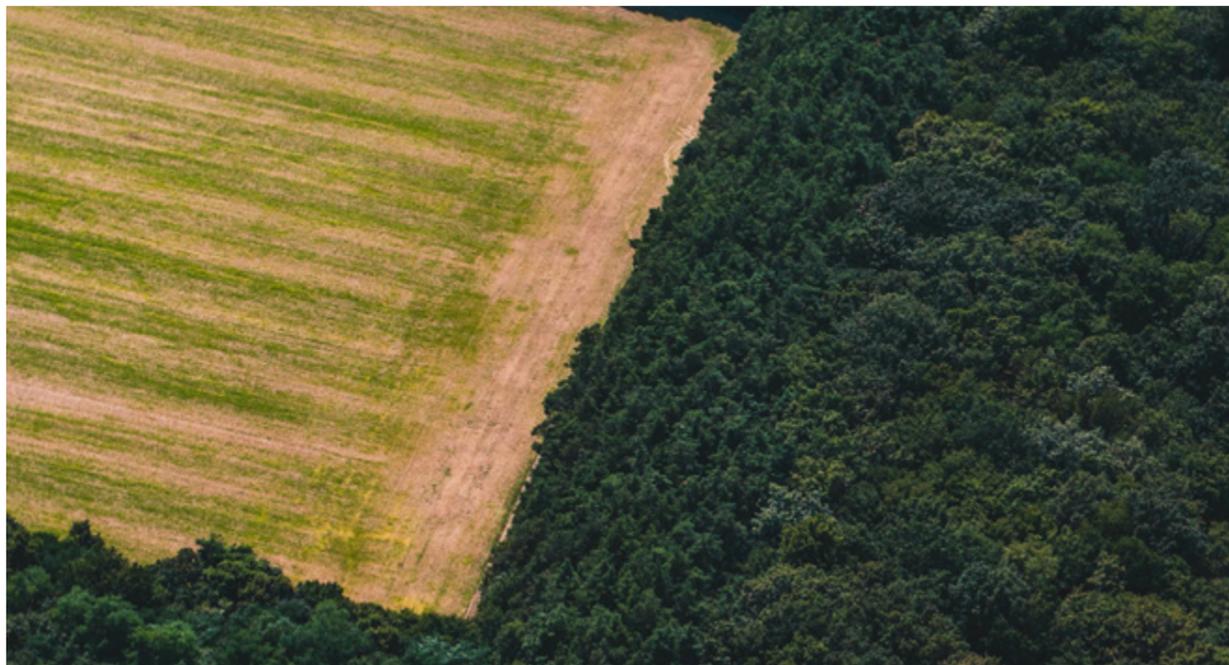
RECOMMANDATIONS : LUTTONS EFFICACEMENT CONTRE LA DÉFORESTATION IMPORTÉE

Politiques territoriales:

- **Sensibiliser et informer les citoyennes et citoyens** via des campagnes locales pour encourager une consommation responsable et éclairée: mise en avant de produits exempts de déforestation lors d'événements organisés par la collectivité, articles dans les journaux d'information des collectivités, invitation d'associations travaillant sur le sujet...
- **Soutenir les filières locales et les circuits courts**, en réduisant la dépendance aux importations à forte Empreinte Forêt.
- **Inclure la lutte contre la déforestation importée dans les stratégies territoriales de développement durable et de transition écologique**, en intégrant cet enjeu dans les plans et programmes locaux adaptés.

LE RÔLE ESSENTIEL ET SYMBOLIQUE DU CITOYEN : AGIR PAR SES CHOIX ET EXIGER DES ENGAGEMENTS POLITIQUES FORTS

Chaque citoyen et citoyenne peut contribuer à réduire la déforestation importée, en agissant dans ses consommations pour réduire son empreinte forêt et en exigeant des changements auprès des acteurs responsables de déforestation.



Réduction de son Empreinte Forêt:

Adopter une consommation responsable: limiter la consommation de produits contenant des matières premières à risque et privilégier les produits issus de filières durables et certifiées zéro déforestation (labels reconnus, circuits courts, produits locaux).

Voici quelques exemples de bonnes pratiques à adopter:

Alimentation:

- **SOJA - Réduire la consommation de viande et de produits transformés contenant de la viande** et se tourner vers des labels (bio) et des petits producteurs. Cette réduction est d'autant plus importante pour les produits transformés et dans la restauration hors-domicile, puisque ce sont les modes de consommation avec le moins d'informations sur l'origine des produits.
- **CACAO - Réduire la consommation de chocolat et privilégier des labels de commerce équitable.** Une vigilance particulière est de mise avec les produits transformés contenant du chocolat et le chocolat acheté pour les grands moments festifs de consommation (fêtes de fin d'année,

Pâques). Souvent issus de grandes marques, ils sont peu labellisés et prennent peu en compte les problématiques environnementales et sociales¹⁰⁴.

- **CAFÉ - Réduire la consommation de café et privilégier des labels de commerce équitable.** Une attention particulière doit être portée sur le café consommé hors-domicile: privilégiez des cafés et restaurants qui indiquent sa provenance et demandez à votre employeur d'opter pour des marques de café certifiées commerce équitable.
- **HUILE DE PALME - Réduire la consommation d'huile de palme.** Le plus efficace est d'éviter les produits transformés et les plats préparés, et de porter attention à la liste des ingrédients.
- **BŒUF - Réduire la consommation de viande bovine hors domicile et demander sa provenance.** En effet, 23,2% de la viande bovine consommée hors domicile est importée, parfois d'Amérique du Sud.
- **RÉDUIRE LE GASPILLAGE - Limiter la consommation excessive,** notamment de produits à forte Empreinte Forêt, pour diminuer la pression sur les ressources.

Non-alimentaire:

- **BOIS - Limiter la fréquence d'achat de meubles en bois et privilégier la seconde main.** Pour le mobilier en bois acheté neuf, être attentif à la présence de labels (FSC, PEFC) et vérifier son pays de provenance, éviter les enseignes de fast-furniture¹⁰⁵ et les essences exotiques.
- **BŒUF (CUIR) - Limiter la consommation de cuir et privilégier la seconde main.** Pour le cuir acheté neuf, vérifier sa provenance (attention néanmoins, du cuir peut être produit en Italie mais provenir d'animaux élevés au Brésil¹⁰⁶).
- **CAOUTCHOUC - Acheter des pneus bénéficiant de certifications zéro déforestation.**



Exercer son pouvoir de citoyen :

- **Voter pour des partis et candidat·e·s** qui soutiennent des politiques ambitieuses sur le sujet de la déforestation et de la préservation de l'environnement, à l'échelle locale, nationale et européenne.
- **Interpeller les élu·e·s locaux·ales** sur leurs actions pour limiter la déforestation importée, en particulier concernant les cantines scolaires (alternatives végétariennes et traçabilité de la viande).

Agir sur son lieu de travail :

Interpeller son employeur pour mettre en place des politiques d'achat zéro déforestation (restaurant d'entreprise, machines à café, mobilier, papier, pneus du parc automobile).

Soutenir le travail des associations :

- **Suivre les campagnes des associations et les relayer** pour demander davantage de transparence et d'engagements contraignants auprès des marques, des distributeurs et des décideurs politiques (pétitions, mobilisations...).
- **Soutenir financièrement** les associations qui luttent contre la déforestation importée.

Cependant, **sans un cadre réglementaire et économique fort**, ces efforts resteront marginaux face à l'ampleur du problème. Il est donc indispensable que les pouvoirs publics et les entreprises assument leurs responsabilités et instaurent des règles contraignantes, pour que l'action citoyenne ait un véritable impact.

Seule cette alliance, entre une politique ambitieuse et une mobilisation citoyenne éclairée, permettra de mettre fin à la déforestation importée et de préserver les forêts, indispensables au climat et à la biodiversité.



ANNEXE

COMPARAISON DES LABELS ET INITIATIVES LIÉS À LA GARANTIE « ZÉRO DÉFORESTATION »

Les producteurs et entreprises n'ont pas attendu une réglementation pour garantir des produits « zéro déforestation ». Depuis une vingtaine d'années, différents labels, certifications et initiatives d'entreprises ont intégré des critères liés à la déforestation à leur standard.

De nombreux labels intègrent des critères zéro-déforestation, mais aucun n'est une garantie à 100%

En 2023, un groupe de travail du Comité scientifique et technique Forêt (CST Forêt) a publié une analyse comparative de différents standards afin d'évaluer leur efficacité et leur crédibilité. Elle s'appuie sur plusieurs critères de sélection, issus des indicateurs de la Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée (SNDI) :

- Une définition claire de ce qu'est une forêt;
- Une définition explicite de la dégradation forestière;
- L'application de la démarche High Carbon Stock (HCS);
- L'application de la démarche High Conservation Value (HCV);
- La reconnaissance des droits coutumiers;
- Le Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP) des producteur·rice·s;
- La traçabilité des produits jusqu'aux parcelles de production;
- L'indépendance et la transparence des audits de certification;
- La non-exclusion des petit·e·s producteur·rice·s du processus de certification.

L'étude a retenu **sept labels** couvrant quatre filières majeures:



Bien que certains aient renforcé leurs critères liés à la déforestation, aucun de ces standards n'est pleinement conforme aux exigences de la SNDI. Les labels contribuent à une amélioration des pratiques et sont des outils prometteurs, mais leur portée reste incomplète: absence d'harmonisation internationale; critères parfois insuffisants ou inégalement appliqués; part des échanges mondiaux couverts par ces labels qui demeure limitée: environ 18% pour l'huile de palme, 3% pour le soja, 10% pour le bois d'œuvre et 22% pour le cacao.

De plus, ils ne pourraient se suffire à eux même, sans actions conjointes des pays concernés par la déforestation pour mettre en place des régulation strictes et de les appliquer, en accompagnant les producteur·rice·s locaux·ales.

Les labels sont cependant un levier intéressant en France

Bien qu'insuffisants, les labels peuvent être un levier intéressant pour les raisons suivantes :

- **La loi EGAlim** favorise le commerce équitable en intégrant ce critère dans les achats publics de restauration collective (50% de produits durables). Cela permet une reconnaissance juridique du commerce équitable. En créant une demande institutionnelle stable, elle stimule l'offre et la visibilité de ces produits auprès des consommateur·rice·s. La consommation de produits équitables hors-domicile a progressé de 42% en 2024 (observatoire statistique de Commerce Équitable France - juin 2025).
- Si tous les labels de commerce équitable renforcent leurs critères liés à la non-déforestation, il y aura un effet indirect.
- Des labels comme **Bleu-Blanc-Cœur**, interdisent explicitement l'usage de soja importé dans l'alimentation animale. À ce titre, il constitue une garantie concrète et fiable pour les consommateur·rice·s soucieux·se·s de réduire leur Empreinte Forêt. D'autres labels et marques ont des engagements similaires, comme le présente notre précédent rapport « La Forêt a la Chair de Poule ». Le soja importé étant un grand vecteur de déforestation, ce type d'engagement pourrait être renforcé auprès de ces labels.

BIBLIOGRAPHIE

COLARD, Lise; MOUSSET, Victor; France. Commissariat général au développement durable. Service des données et études statistique, Paris: Ministère Aménagement du Territoire, Transition écologique, 2025

Comité scientifique et technique Forêt, 2023, Comment évaluer notre participation à la déforestation? Proposition méthodologique pour l'élaboration d'un Référentiel Empreinte Forêt, coordination: Elie Favrichon, Boris Patentreger et Candys Bert, Paris, AFD, MEAE, Gret, 76 pages.

LE GUENIC Klervi; France. Canopé; France, Loi contre la déforestation: le compte à rebours est lancé, 2024 Canopé

- BARNETT, Laurent. Climate change threatens global forest carbon sequestration, study finds. News. [en ligne]. 15 janvier 2024. [Consulté le 1 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://news.clas.ufl.edu/climate-change-threatens-global-forest-carbon-sequestration-study-finds/>
- WATSON, Charlene et SCHALATEK, Liane. Climate Finance Thematic Briefing: REDD+ Finance. .
- CASTAÑEDA, Carney I., SABATER, L., OWREN, C. et BOYER, A. Liens entre la violence basée sur le genre et l'environnement: la violence des inégalités. [en ligne]. IUCN, International Union for Conservation of Nature, 2020. [Consulté le 1 septembre 2025]. ISBN 978-2-8317-2084-5.
- UN. Upcoming UN forum highlights vital contribution of forests to food security and nutrition | UN News. [en ligne]. 10 mai 2013. [Consulté le 1 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://news.un.org/en/story/2013/05/439312>
- WEDEUX, Béatrice et SCHULMEISTER-OLDENHOVE, Anke. Quand les Européens consomment, les forêts se consomment [en ligne]. Bruxelles: WWF, 2021. Disponible à l'adresse: https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2021-04/20210414_Rapport_Quand-les-europeens-consomment-les-forets-se-consomment_WWF.pdf
- UNION EUROPÉENNE. RÈGLEMENT (UE) 2023/1115 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL - relatif à la mise à disposition sur le marché de l'Union et à l'exportation à partir de l'Union de certains produits de base et produits associés à la déforestation et à la dégradation des forêts, et abrogeant le règlement (UE) no 995/2010. [en ligne]. 31 mai 2023. Disponible à l'adresse: <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2023/1115/oj/eng?uri=FR>
- PENDRILL, Florence, PERSSON, U. Martin, KASTNER, Thomas et WOOD, Richard. Deforestation risk embodied in production and consumption of agricultural and forestry commodities 2005-2018. [en ligne]. 21 janvier 2022. Zenodo. Disponible à l'adresse: <https://zenodo.org/records/5886600>
- FAO. Cocoa Producing Countries 2025. World Population Review. [en ligne]. [Consulté le 1 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://worldpopulationreview.com/country-rankings/cocoa-producing-countries>
- STOLL, Emilie et CICCARELLA, Marta. D'où viennent le cacao et le chocolat ? Museum. [en ligne]. 23 juillet 2025. Disponible à l'adresse: <https://www.mnhn.fr/fr/d-ou-vient-le-cacao>
- BRENES, Esteban R., MARTINEZ, Octavio, LOPEZ, Maria Fernanda, CIRAVEGNA, Luciano et PICHARDO, Caleb A. Cacao Oro. [en ligne]. 22 juin 2023. [Consulté le 1 septembre 2025]. DOI 10.22434/ifamr-2022-0136r1.
- ICCO. Economy. International Cocoa Organization. [en ligne]. [Consulté le 1 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.icco.org/economy/>

- VAN HUELLEN, Sophie et ABUBAKAR, Fuad Mohammed. Potential for Upgrading in Financialised Agri-food Chains: The Case of Ghanaian Cocoa. The European Journal of Development Research. [en ligne]. 2021. Vol. 33, n° 2, pp. 227-252. [Consulté le 1 septembre 2025]. DOI 10.1057/s41287-020-00351-3.
- CBI. The European market potential for semi-finished cocoa products | CBI. [en ligne]. [Consulté le 1 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: https://www.cbi.eu/market-information/cocoa-cocoa-products/semi-finished-cocoa-products-0/market-potential?utm_source=chatgpt.com
- BECKER, Alexander, WEGNER, Jan D., KWASI DAWOE, Evans Lawrence et SCHINDLER, Konrad. The unrealized potential of agroforestry for an emissions-intensive agricultural commodity. ResearchGate. [en ligne]. 25 août 2025. [Consulté le 1 septembre 2025]. PDF
- GFW. Global Deforestation Rates & Statistics by Country | GFW. [en ligne]. [Consulté le 1 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.globalforestwatch.org/dashboards/global?category=undefined>
- HARRIS, Jackson. Cacao au Cameroun - une nouvelle vague de déforestation [en ligne]. Mighty earth et CODED, 2025. Disponible à l'adresse: <https://mightyearth.org/wp-content/uploads/2025/07/FRENCH-Cameroon-Cocoa-Deforestation-Report-Mighty-Earth-2025.pdf>
- LE GUENIC, Klervi et ANGERAND, Sylvain. Loi contre la déforestation : le compte à rebours est lancé [en ligne]. Canopée, 2024. Disponible à l'adresse: <https://www.canopee.org/wp-content/uploads/2025/03/canopee-rapport-loi-rdue.pdf>
- REAL LOGISTICS. Global Coffee Production in 2024: Market Growth, Key Producers, and Price Trends. [en ligne]. [Consulté le 1 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://reallogistics.vn/insights/market-updates/global-coffee-production-in-2024-market-growth-key-producers-and-price-trends>
- ITC. The World of Coffee. [en ligne]. [Consulté le 1 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.intracen.org/coffee-guide-resource-hub/the-world-of-coffee>
- PANHUYSSEN, Sjoerd et PIERROT, Joost. Coffe Barometer. 2020.
- JHA, Shalene, BACON, Chrostopher M, PHILPOTT, Stacy M. et V. ERNESTO, Méndez. Shade Coffee: Update on a Disappearing Refuge for Biodiversity. ResearchGate. [en ligne]. 9 août 2025. [Consulté le 1 septembre 2025]. DOI 10.1093/biosci/biu038.
- WORKMAN, Daniel. Coffee Imports by Country 2024. [en ligne]. 2025. [Consulté le 4 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.worldstopexports.com/coffee-imports-by-country/>
- FOREIGN AGRICULTURAL SERVICE/USDA. World Agricultural Production [en ligne]. USDA, 2025. Disponible à l'adresse: <https://apps.fas.usda.gov/psdonline/circulars/production.pdf>
- CASTRO, Carolina. BR2023-0027: Agricultural Biotechnology Annual - Brazil [en ligne]. Brasilia: Foreign Agricultural Service, U.S. Department of Agriculture, 2023. Disponible à l'adresse: [https://apps.fas.usda.gov/newgainapi/api/Report/DownloadReportByFileName?fileName=Agricultural+Biotechnology+Annual_Brasilia_Brazil_BR2023-0027.pdf\(23\)](https://apps.fas.usda.gov/newgainapi/api/Report/DownloadReportByFileName?fileName=Agricultural+Biotechnology+Annual_Brasilia_Brazil_BR2023-0027.pdf(23))

- UNITED STATES DEPARTMENT OF AGRICULTURE. Brazil Soybean Transportation - 2023 Overview [en ligne]. USDA - AMS, 2023. Disponible à l'adresse: https://www.ams.usda.gov/sites/default/files/media/Brazil_Overview_2023.pdf
- VOORA, Vivek, LARREA, Cristina et BERMUDEZ. Report: Soybean sector slow to adopt voluntary sustainability standards. State of Sustainability Initiatives. [en ligne]. 22 octobre 2020. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.iisd.org/system/files/2020-10/ssi-global-market-report-soybean.pdf>
- FAO. Soybean production. Our World in Data. [en ligne]. 2025. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: https://ourworldindata.org/grapher/soybean-production?tab=line&country=-OWID_WRL
- FRAANJE, Walter et GARNETT, T. Soy: food, feed, and land use change. FCRN Foodsource Building Block. [en ligne]. 3 février 2020. [Consulté le 4 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: https://www.academia.edu/41842107/Soy_food_feed_and_land_use_change
- INRAE. Production de soja : un climat compatible avec l'autosuffisance du continent européen. [en ligne]. 2022. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.inrae.fr/actualites/production-soja-climat-compatible-lautosuffisance-du-continent-europeen> COMMUNIQUE DE PRESSE
- GREENPEACE. Soja et déforestation : alimentation humaine ou animale, quelle est la cause ? Greenpeace France. [en ligne]. 5 août 2025. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.greenpeace.fr/soja-et-deforestation-alimentation-humaine-ou-animale-quelle-est-la-cause/>
- CIRAD. Plantes et usages. CIRAD. [en ligne]. 14 avril 2022. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.cirad.fr/nos-activites-notre-impact/filieres-agricoles-tropicales/palmier-a-huile/plantes-et-usages> Plantes et usages
- GRAND VIEW RESEARCH. Database Of Oil Palm Plantations And Crude Palm Oil Production. [en ligne]. 2024. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.grandviewresearch.com/market-trends/palm-oil-plantations-production-database>
- DESCALS, Adrià, GAVEAU, David L. A., WICH, Serge, SZANTOI, Zoltan et MEIJAARD, Erik. Global mapping of oil palm planting year from 1990 to 2021. Earth System Science Data. [en ligne]. 6 novembre 2024. Vol. 16, n° 11, pp. 5111-5129. [Consulté le 2 septembre 2025]. DOI 10.5194/essd-16-5111-2024.
- MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT ET DE LA PRÉVENTION DES RISQUES. Huile de palme. Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée. [en ligne]. 14 novembre 2022. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.deforestationimportee.ecologie.gouv.fr/produits-concernes/article/huile-de-palme>
- DESCALS, Adrià, WICH, Serge, MEIJAARD, Erik, GAVEAU, David L. A., PEEDELL, Stephen et SZANTOI, Zoltan. High-resolution global map of smallholder and industrial closed-canopy oil palm plantations. Earth System Science Data. [en ligne]. 24 mars 2021. Vol. 13, n° 3, pp. 1211-1231. [Consulté le 3 septembre 2025]. DOI 10.5194/essd-13-1211-2021.
- CIRAD. Le renouvellement des palmeraies, l'énorme défi de l'agriculture indonésienne. CIRAD. [en ligne]. 17 avril 2025. [Consulté le 4 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.cirad.fr/les-actualites-du-cirad/actualites/2025/replantation-des-palmeraies-en-indonesie>

- MEI, Lan, ALMÁS SMITH, Oda, COLCHESTER, Marcus et MCINNES, Angus. Identifying the Human Rights Impacts of Palm Oil: Guidance for Financial Institutions and Down stream Companies. England and Netherlands: Forest Peoples Programme and Stichting Forest Peoples Programme, 2022.
- WWF FRANCE. Production responsable d'huile de palme. [en ligne]. [Consulté le 3 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.wwf.fr/champs-daction/alimentation/deforestation/huile-palme>
- RITCHIE, Hannah, ROSADO, Pablo et ROSER, Max. Agricultural Production. Our World in Data. [en ligne]. 1 janvier 2023. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://ourworldindata.org/agricultural-production>
- AUSTIN, Kemen G, SCHWANTES, Amanda, GU, Yaofeng et KASIBHATLA, Prasad S. What causes deforestation in Indonesia? Environmental Research Letters. [en ligne]. février 2019. Vol. 14, n° 2, pp. 024007. [Consulté le 3 septembre 2025]. DOI 10.1088/1748-9326/aaf6db.
- GOODMAN, Lael et MULIK, Kranti. Clearing the Air. Palm Oil, Peat Destruction, and Air Pollution. [en ligne]. [sans date]. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: https://kipdf.com/clearing-the-air-palm-oil-peat-destruction-and-air-pollution-lael-k-goodman-kran_5ac49a491723ddfcf59ca6aa.html
- BAUSANO, Giovanni, MASIERO, Mauro, MIGLIAVACCA, Mirco, PETTENELLA, Davide et ROUGIEUX, Paul. Food, biofuels or cosmetics? Land-use, deforestation and CO2 emissions embodied in the palm oil consumption of four European countries: a biophysical accounting approach. Agricultural and Food Economics. [en ligne]. 14 septembre 2023. Vol. 11, n° 1, pp. 35. [Consulté le 2 septembre 2025]. DOI 10.1186/s40100-023-00268-5.
- FAOSTAT. Crops and livestock products. [en ligne]. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.fao.org/faostat/en/#data/TCL>
- CIRAD. Hévéa. CIRAD. [en ligne]. 13 décembre 2023. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.cirad.fr/nos-activites-notre-impact/filieres-agricoles-tropicales/hevea/contexte-et-enjeux> Contexte et enjeux
- AID ENVIRONMENT. Natural Rubber - Production and Consumption - Global trade flows and potentially noncompliant Indonesian rubber cases with the EUDR [en ligne]. 2024. Disponible à l'adresse: <https://aidenvironment.org/wp-content/uploads/2024/06/ECF-Pilot-Report-3-Rubber.pdf>
- WANG, Yunxia, HOLLINGSWORTH, Peter M., ZHAI, Deli, WEST, Christopher D., GREEN, Jonathan M. H., CHEN, Huafang, HURNI, Kaspar, SU, Yufang, WARREN-THOMAS, Eleanor, XU, Jianchu et AHRENDTS, Antje. High-resolution maps show that rubber causes substantial deforestation. Nature. [en ligne]. novembre 2023. Vol. 623, n° 7986, pp. 340-346. [Consulté le 2 septembre 2025]. DOI 10.1038/s41586-023-06642-z.
- PENOT, Eric, THALER, Philippe, NOUVELLON, Yann, CHAMBON, Bénédicte et SAINTE BEUVE, Jérôme. Hévéa : Etat des lieux sur la déforestation et les standards de durabilité [en ligne]. Montpellier: CST Forêt de l'AFD, 2020. Disponible à l'adresse: <https://agritrop.cirad.fr/599907/3/rapport%20CIRAD-CSTF%20Rapport%20He%CC%81ve%CC%81a%20et%20certification%20de%20la%20ze%CC%81ro%20de%CC%81forestation%2010121%20vf%20last.pdf>
- CONTROL UNION. Sustainable Rubber Races onto the World Stage. [en ligne]. 19 septembre 2024. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.controlunion.com/insight/sustainable-rubber-races-onto-the-world-stage/>

BIBLIOGRAPHIE

49. TRACE X TECHNOLOGIES. Blockchain-Powered Sustainability Solutions for Food & Agri Business. [en ligne]. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://tracex.tech.com/> TraceX Technologies is a leader in AgriFood and ClimateTech solutions, dedicated to transforming how businesses achieve traceability, sustainability, and compliance
50. BOLLONGINO, Ruth, BURGER, Joachim, POWELL, Adam, MASHKOUR, Marjan, VIGNE, Jean-Denis et THOMAS, Mark G. Modern Taurine Cattle Descended from Small Number of Near-Eastern Founders. *Molecular Biology and Evolution*. [en ligne]. 1 septembre 2012. Vol. 29, n° 9, pp. 2101-2104. [Consulté le 2 septembre 2025]. DOI 10.1093/molbev/mss092.
51. RITCHIE, Hannah, ROSADO, Pablo et ROSER, Max. Meat and Dairy Production. *Our World in Data*. [en ligne]. 1 novembre 2019. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://ourworldindata.org/meat-production> Meat is an important source of nutrition for people around the world. How quickly is demand growing? And what are the implications for animal welfare and the earth's environment?
52. MALAFAIA, Guilherme Cunha et BISCOLA, Paulo Henrique Nogueira. DOCUMENTOS 314: Anuário CiCarne da cadeia produtiva da carne bovina [en ligne]. Empresa Brasileira de Pesquisa Agropecuária (Embrapa Gado de Corte), Ministério da Agricultura e Pecuária, 2023. Disponible à l'adresse: <https://www.infoteca.cnptia.embrapa.br/infoteca/bitstream/doc/1160117/1/Anuario-CiCarne-cadeia-produtiva-2023.pdf>
53. PIRES, Mauro Oliveira. 'Cerrado', old and new agricultural frontiers. *Brazilian Political Science Review*. [en ligne]. 2020. Vol. 14, pp. e0004. [Consulté le 2 septembre 2025]. DOI <https://doi.org/10.1590/1981-3821202000030006>.
54. VEIGA, J.B, TOURRAND, J.F, POCCARD-CHAPUIS, R et PIKETTY, M.G. Cattle ranching in the Amazon rainforest. [en ligne]. 2002. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.fao.org/4/xii/0568-b1.htm>
55. MALAFAIA, Guilherme Cunha, MORES, Giana de Vargas, CASAGRANDA, Yasmin Gomes, BARCELLOS, Júlio Otávio Jardim et COSTA, Fernando Paim. The Brazilian beef cattle supply chain in the next decades. *Livestock Science*. [en ligne]. 1 novembre 2021. Vol. 253, pp. 104704. [Consulté le 2 septembre 2025]. DOI 10.1016/j.livsci.2021.104704.
56. PEREIRA, Osvaldo et VASCONCELOS, André. Mato Grosso's path to net-zero: Tackling pasture degradation for enhanced beef exports - Insights - Trase. *trase.earth*. [en ligne]. 6 août 2024. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://trase.earth/insights/mato-grosso-s-path-to-net-zero-tackling-pasture-degradation-for-enhanced-beef-exports>
57. TONG, Rose. Top 10 Beef Exporting Countries. APLF Limited. [en ligne]. 28 mai 2025. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.aplf.com/2025/05/28/top-10-beef-exporting-countries/> 28 May 2025 Top 10 Beef Exporting Countries The global beef industry continues to grow, and 2024 has seen some major players dominating the export charts. According to Statista, these are the top 10 beef-exporting countries making waves worldwide: Brazil: Holding the crown again this year, Brazil leads the world with a whopping 2.9... Continue reading Top 10 Beef Exporting Countries
58. MINISTÈRE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE TRANSITION ÉCOLOGIQUE. Importations françaises de matières premières visées par la Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée entre 2012 et 2022. Données et études statistiques pour le changement climatique, l'énergie, l'environnement, le logement, et les transports. [en ligne]. 2025. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/importations-francaises-de-matieres-premier-visees-par-la-strategie-nationale-de-lutte-contre-1>
59. MAPBIOMAS AMAZONIA. Livestock is the main driver of vegetation loss in half of South America. [en ligne]. [Consulté le 8 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://amazonia.mapbiomas.org/en/2024/01/18/livestock-is-the-main-driver-of-vegetation-loss-in-half-of-south-america/>
60. CANOPÉE, NAAT, SHERPA, OPIAC, COIAB, FEPIPA, ENVOL VERT, FNE, FEPOINT et MIGHTY EARTH. Nourrir un monde déforeste – Une coalition internationale pour limiter l'impact du secteur bovin dans la déforestation. [en ligne]. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://nourrirunmondedeforeste.org/>
61. Forest Products Statistics - Food and Agriculture Organization of the United Nations. *ForestProductStatistics*. [en ligne]. [Consulté le 9 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.fao.org/forestry/statistics/data/en>
62. CEE-ONU (COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE DES NATIONS UNIES) et MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT (FRANCE). Comité des Forêts et de l'Industrie Forestière (COFFI), 81e session, San Marin, 20-23 novembre 2023: Le marché du bois en France : situation actuelle et perspectives à court terme [en ligne]. Genève (CEE-ONU) et Paris (France), 2024. Disponible à l'adresse: <https://unece.org/sites/default/files/2024-10/Rapport%20UNECE%202023%20France%20-%20Marche%CC%81%20du%20bois.pdf>
63. TEDDY. Bois et produits dérivés. Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée. [en ligne]. 14 novembre 2022. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.deforestationimportee.ecologie.gouv.fr/produits-concernes/article/bois-et-produits-derives> Le marché mondial du bois Au niveau mondial, la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) indique que près de 1,15 milliards d'hectares de forêt sont gérés...
64. SAINT-MARTIN, Sophie. Déforestation et pratiques forestières : enjeux et réglementations - Landes - Mimizan. *Le Petit Journal*. [en ligne]. 22 septembre 2024. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.lepetitjournal.net/40-landes/2024/09/22/deforestation-et-pratiques-forestieres-enjeux-et-reglementations/>
65. ADMINTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUES, DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT, ET DE LA PRÉVENTION DES RISQUES_SNDI. SNDI. Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée. [en ligne]. 9 novembre 2022. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.deforestationimportee.ecologie.gouv.fr/la-sndi/article/sndi>
66. UUSGS. Global mine production of minerals. *Our World in Data*. [en ligne]. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://ourworldindata.org/grapher/global-mine-production-minerals> An interactive visualization from Our World in Data.
67. WORLD BANK. Mineral Production to Soar as Demand for Clean Energy Increases. *World Bank*. [en ligne]. 2020. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2020/05/11/mineral-production-to-soar-as-demand-for-clean-energy-increases>
68. SIMS, Michelle, STANIMIROVA, Radost, NEUMANN, Maxim, RAICHUK, Anton et PURVES, Drew. New Data Shows What's Driving Forest Loss Around the World. [en ligne]. 6 décembre 2025. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.wri.org/insights/forest-loss-drivers-data-trends>
69. CNRS. La déforestation en Guyane génère un déclin drastique de la biodiversité des poissons et des grands mammifères | CNRS Écologie & Environnement. [en ligne]. 23 juin 2022. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.inee.cnrs.fr/cnrsinfo/la-deforestation-en-guyane-genere-un-declin-drastringue-de-la-biodiversite-des-poissons-et>
70. RÉDACTION, La. En Nouvelle-Calédonie, la biodiversité sacrifiée sur l'autel du nickel. *Novethic*. [en ligne]. 11 octobre 2016. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.novethic.fr/actualite/environnement/biodiversite/isr-rse/en-nouvelle-caledonie-la-biodiversite-scariffee-sur-l-autel-du-nickel-144091.html>
71. MOUTERDE, Perrine. Un projet du groupe minier français Eramet en Indonésie inquiète les associations. [en ligne]. 2 mars 2024. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: https://www.lemonde.fr/planete/article/2024/03/02/un-projet-du-groupe-minier-francais-eramet-en-indonesie-inquiete-les-associations_6219607_3244.html
72. L'ANALYSE ENVIRONNEMENTALE. 12: Futurs énergétiques 2025. 2022.
73. KIRSCH, Alessandra. European food sovereignty: what do the numbers say? *Agriculture Stratégies*. [en ligne]. 21 octobre 2024. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.agriculture-strategies.eu/en/2024/10/european-food-sovereignty-what-do-the-numbers-say/>
74. PALACIN, Hugo. Les importations et exportations de céréales dans l'Union européenne. *Touteurope.eu*. [en ligne]. 31 janvier 2024. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.touteurope.eu/agriculture-et-peche/les-importations-et-exportations-de-cereales-dans-l-union-europeenne/>
75. AGPM. Accord UE-Mercosur : impacts et propositions pour la filière maïs | Maiz'Europ'. [en ligne]. 14 avril 2025. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.maizeurop.com/publication/accord-ue-mercotur-impacts-et-propositions-pour-la-filiere-mais/>
76. CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL. Ce sont les trois épices les plus vendues dans le monde | ITC. *Centre du Commerce International*. [en ligne]. 2018. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.intracen.org/fr/nouvelles-et-evenements/nouvelles/ce-sont-les-trois-epices-les-plus-vendues-dans-le-monde>
77. REDAZIONE. El jengibre orgánico está salvando la selva tropical. *inNaturale*. [en ligne]. 20 janvier 2020. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.innaturale.com/es-es/el-jengibre-organico-esta-salvando-la-selva-tropical>
78. FAO. Global Food Data Explorer. *Our World in Data*. [en ligne]. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: https://ourworldindata.org/explorers/global-food?tab=line&Food=Pineapples&Metric=Production&Per+capita=false&country=-OWID_WRL
79. COSTA RICA STAR NEWS. Thousands of Hectares of Forested Ecosystems in Costa Rica Wiped out by Pineapple Growing. *Costa Rica Star News*. [en ligne]. 8 mars 2017. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://cdn.news.co.cr/thousands-hectares-forested-ecosystems-costa-rica-wiped-pineapple-growing/57578/>
80. Informes - MOCUPP. [en ligne]. 28 mai 2021. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://mocupp.org/informes/>
81. FAO. Global Food Data Explorer. *Our World in Data*. [en ligne]. 2024. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://ourworldindata.org/explorers/global-food?tab=line&tableFilter=countries&pickerSort=asc&pickerMetric=entityName&Food=Pineapples&Metric=Exports&Per+capita=false&country=->
82. AGUIRRE, Diego et ARBOLEDA, Esteban. Impacto ambiental del cultivo de piña y características de éste (caso Siquirres). . 2008.
83. MARTIN, Anne. The Sour Side of Pineapple Production. *Exploring Green*. [en ligne]. 11 avril 2016. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://blogs.nicholas.duke.edu/exploring-green/the-sour-side-of-pineapple-production/>
84. FRÉDÉRICH, Michel et BARTSCH, Pierre. Chapitre 1. Qu'est-ce que le tabac ? D'où vient-il ? Quelle est son histoire ? In: Le tabac en questions : 30 réponses pour démêler le vrai du faux. [en ligne]. Wavre: Mardaga, 2020. Santé en soi. Disponible à l'adresse: <https://stm-cairn-info.ressources-electroniques.univ-lille.fr/le-tabac-en-questions--9782804708221-page-13?lang=fr>
85. PERKINS, Maurice. Tobacco - A Brief Review of Trends in Production, Trade and Consumption [en ligne]. *International bank for reconstruction and development - Economic department*, 1948. Disponible à l'adresse: <https://documents1.worldbank.org/curated/en/608071468136806114/pdf/erm1040acc-R198000430box251024.pdf>
86. RITCHIE, Hannah, ROSADO, Pablo et ROSER, Max. Agricultural Production. *Our World in Data*. [en ligne]. 1 janvier 2023. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://ourworldindata.org/agricultural-production>
87. NOTRE-ENVIRONNEMENT. Le tabac nuit à la santé... mais aussi à l'environnement. *notre-environnement*. [en ligne]. 2023. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.notre-environnement.gouv.fr/>
88. WORLD HEALTH ORGANIZATION. Tobacco and its Environmental Impact: An Overview. [en ligne]. 2017. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://repository.gheli.harvard.edu/repository/11633/#:~:text=This%20report%20from%20the%20World%20Health%20Organization%20%28WHO%29,tobacco%20impacts%20human%20well-being%20from%20an%20environmental%20perspective.>
89. DOU, Yue, DA SILVA, Ramon Felipe Bicudo, YANG, Hongbo et LIU, Jianguo. Spillover effect offsets the conservation effort in the Amazon. *Journal of Geographical Sciences*. [en ligne]. 1 novembre 2018. Vol. 28, n° 11, pp. 1715-1732. [Consulté le 2 septembre 2025]. DOI 10.1007/s11442-018-1539-0.

BIBLIOGRAPHIE

90. ISPN. Ecosystem Profile: Cerrado Biodiversity Hotspot [en ligne]. Brasília, 2017. Disponible à l'adresse: <https://d29l0tur8o1gj.cloudfront.net/sites/default/files/cerrado-ecosystem-profile-en-updated.pdf>
91. MAPBIOMAS. Map Biomas Brasil - Cerrado. [en ligne]. 2024. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: [https://plataforma.brasil.mapbiomas.org/coverage/coverage?lcl=activeBaseMap=9&layersOpacity=100&activeModule=coverage&activeModuleContent=coverage:coverage_main&activeYear=2021&mapPosition=-15.072124,-51.459961,4&timelineLimitsRange=1985,2021&baseParams\[territoryType\]=1&baseParams\[territories\]=1;Bras-il;1;Pa%C3%ADs;0;0;0;0&baseParams\[activeClassTreeNodeValue\]=default&baseParams\[activeClassTreeNodeValue\]=1789102112345637827373394042842434449204212223245252668&baseParams\[activeSubmodule\]=coverage_main&\[regionKey\]=brazil&\[ids\]\[0\]=1-4-3&\[divisionCategoryId\]=4&\[id\]=4&\[themeKey\]=coverage&\[subthemeKey\]=coverage_lcl&\[legendKey\]=default&\[year\]=2024&\[pixelValues\]\[0\]=3&\[pixelValues\]\[1\]=49&\[pixelValues\]\[2\]=6&\[pixelValues\]\[3\]=5&\[pixelValues\]\[4\]=4&\[pixelValues\]\[5\]=12&\[pixelValues\]\[6\]=50&\[pixelValues\]\[7\]=11&\[pixelValues\]\[8\]=29&\[pixelValues\]\[9\]=32&\[pixelValues\]\[10\]=27&\[pixelValues\]\[11\]=25&\[pixelValues\]\[12\]=30&\[pixelValues\]\[13\]=23&\[pixelValues\]\[14\]=24&\[pixelValues\]\[15\]=75&\[pixelValues\]\[16\]=33&\[pixelValues\]\[17\]=31&\[pixelValues\]\[18\]=9&\[pixelValues\]\[19\]=21&\[pixelValues\]\[20\]=15&\[pixelValues\]\[21\]=48&\[pixelValues\]\[22\]=46&\[pixelValues\]\[23\]=47&\[pixelValues\]\[24\]=35&\[pixelValues\]\[25\]=20&\[pixelValues\]\[26\]=39&\[pixelValues\]\[27\]=40&\[pixelValues\]\[28\]=62&\[pixelValues\]\[29\]=41](https://plataforma.brasil.mapbiomas.org/coverage/coverage?lcl=activeBaseMap=9&layersOpacity=100&activeModule=coverage&activeModuleContent=coverage:coverage_main&activeYear=2021&mapPosition=-15.072124,-51.459961,4&timelineLimitsRange=1985,2021&baseParams[territoryType]=1&baseParams[territories]=1;Bras-il;1;Pa%C3%ADs;0;0;0;0&baseParams[activeClassTreeNodeValue]=default&baseParams[activeClassTreeNodeValue]=1789102112345637827373394042842434449204212223245252668&baseParams[activeSubmodule]=coverage_main&[regionKey]=brazil&[ids][0]=1-4-3&[divisionCategoryId]=4&[id]=4&[themeKey]=coverage&[subthemeKey]=coverage_lcl&[legendKey]=default&[year]=2024&[pixelValues][0]=3&[pixelValues][1]=49&[pixelValues][2]=6&[pixelValues][3]=5&[pixelValues][4]=4&[pixelValues][5]=12&[pixelValues][6]=50&[pixelValues][7]=11&[pixelValues][8]=29&[pixelValues][9]=32&[pixelValues][10]=27&[pixelValues][11]=25&[pixelValues][12]=30&[pixelValues][13]=23&[pixelValues][14]=24&[pixelValues][15]=75&[pixelValues][16]=33&[pixelValues][17]=31&[pixelValues][18]=9&[pixelValues][19]=21&[pixelValues][20]=15&[pixelValues][21]=48&[pixelValues][22]=46&[pixelValues][23]=47&[pixelValues][24]=35&[pixelValues][25]=20&[pixelValues][26]=39&[pixelValues][27]=40&[pixelValues][28]=62&[pixelValues][29]=41)
92. JORDAN, Lucy. 'Deforestation-free' soy traders still fuelling destruction of Brazil's Cerrado. Unearthed. [en ligne]. 4 décembre 2019. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://unearthed.greenpeace.org/2019/12/04/brazil-cerrado-soy-bunge-cargill/>
93. AZVEDO, Tasso, SHIMBO, Julia, ROSA, Marcos, LUPINETTI, Artur, DEL LAMA MARQUES, Carolina et TIMMERS, Jean-François. Potential impacts of due diligence criteria on the protection of threatened South American non-forest natural ecosystems [en ligne]. 2022. Disponible à l'adresse: https://brasil.mapbiomas.org/wp-content/uploads/sites/4/2023/08/Nota_Tecnica_UE_07.07.2022.pdf
94. MAPBIOMAS. MapBiomas Brasil. [en ligne]. 2024. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://brasil.mapbiomas.org/en/2024/05/28/matopiba-passa-a-amazonia-e-assume-a-lideranca-do-desmatamento-no-brasil/>
95. BLUMENFELD, LU, CHRISTOPHERSEN et COATES. 47: Water, Wetlands and Forests: A Review of Ecological, Economic and Policy Linkages [en ligne]. Montréal et Gland: Secretariat of the Convention on Biological Diversity ; Secretariat of the Ramsar Convention on Wetlands, 2009. CBD Technical Series. Disponible à l'adresse: <https://www.cbd.int/doc/publications/cbd-ts-47-en.pdf>
96. NASSIIVERA, Marc. Préserver le Cerrado, la savane brésilienne dans l'ombre de l'Amazonie — Géoconfluences. Géoconfluences. [en ligne]. 2023. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/changement-global/articles-scientifiques/preserver-le-cerrado>
97. LÉGIFRANCE. Article L225-102-4 - Code de commerce. [en ligne]. 2024. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000035181820/
98. ELYSÉE. Déclaration conjointe entre le Président de la République française Emmanuel Macron et le Président de la République d'Indonésie Prabowo Subianto, à l'occasion de la visite d'État. elysee.fr. [en ligne]. 28 mai 2025. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2025/05/28/declaration-conjointe-entre-le-president-de-la-republique-francaise-emmanuel-macron-et-le-president-de-la-republique-dindonesie-prabowo-subianto-a-l-occasion-de-la-visite-detat>
99. GOLDMAN, Elizabeth, CARTER, Sarah et SIMS, Michelle. En 2024, les incendies ont entraîné une perte record de forêt tropicale. World Resources Institute Research. [en ligne]. 2025. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://gfrwri.org/fr/latest-analysis-deforestation-trends>
100. AFP. Indonésie : des ONG dénoncent le plan « destructeur » de conversion de millions d'hectares de forêt à des fins alimentaires et énergétiques. Libération. [en ligne]. 2025. Disponible à l'adresse: https://www.liberation.fr/environnement/agriculture/indonesie-des-ong-denoncent-le-plan-destructeur-de-conversion-de-millions-dhectares-de-foret-a-des-fins-alimentaires-et-energetiques-20250121_ZYTC-POQRDFGLLEXDFRWWAV7AMM/
101. AFP. Au sommet Chose France, Emmanuel Macron se prononce pour la suppression de la directive européenne sur le devoir de vigilance. [en ligne]. 19 mai 2025. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: https://www.lemonde.fr/economie/article/2025/05/19/au-sommet-chose-france-emmanuel-macron-se-prononce-pour-la-suppression-de-la-directive-europeenne-sur-le-devoir-de-vigilance_6607233_3234.html
102. BENZEEV, Rayna, ZHANG, Sam, RAUBER, Marcelo Artur, VANCE, Eric A. et NEWTON, Peter. Formalizing tenure of Indigenous lands improved forest outcomes in the Atlantic Forest of Brazil. PNAS Nexus. [en ligne]. 10 janvier 2023. Vol. 2, n° 1. [Consulté le 2 septembre 2025]. DOI 10.1093/pnasnexus/pgac287.
103. MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, Mathias. Guide d'achat public « Zéro déforestation ». Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée. [en ligne]. 2021. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.deforestationimportee.ecologie.gouv.fr/actualites-17/article/guide-d-achat-public-zero-deforestation>
104. CHOCOLATE SCORECARD. Chocolate Scorecard. Chocolate Scorecard. [en ligne]. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://www.chocolatescorecard.com>
105. IKEA, le seigneur des forêts en. [en ligne]. ARTE, 2024. [Consulté le 2 septembre 2025]. Disponible à l'adresse: <https://boutique.arte.tv/detail/ikea-le-seigneur-des-forets>
106. DESTAL, Mathias, LEIBOVICI, Pierre et VAN HEUGTEN, Yara. Decathlon : les chaussures Quechua fabriquées par des sous-traitants liés à la déforestation au Brésil. Disclose. [en ligne]. Disponible à l'adresse: <https://disclose.ngo/fr/article/decatlon-les-chaussures-quechua-fabriquees-par-des-sous-traitants-lies-a-la-deforestation-au-bresil> Les deux plus gros fabricants de chaussures de Decathlon s'approvisionnent en cuir susceptible de venir de zones déforestées illégalement au Brésil, révèlent Disclose et Follow the Money, qui ont remonté la chaîne de production des célèbres chaussures de randonnée Quechua.

REMERCIEMENTS

Ce rapport est le fruit du travail de l'association Envol Vert.

Nous remercions les expert·es avec lesquelles nous avons échangé pour leurs disponibilités et la qualité de leurs réflexions et remarques. Celles-ci ont permis de nourrir ce rapport et d'estimer avec la plus grande clarté et précision la responsabilité des consommations françaises dans la déforestation.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des bénévoles et des équipes de travail, salarié·es et prestataire ayant participé à la réalisation, la traduction et la diffusion de ce rapport. Ces remerciements vont à Audrey Benard, Agathe Benfredj Zaleski, Lise Colard, Arlette Contreras, Marine Crouzet, Elie Favrichon, Flora Goldgran, Carine Kindarji, Adel Nouar, Boris Patentreger, Hélène Perin et Lou Valéry.

Ecriture : Marion Duffieux, Esmée Parada, Baptiste Vicard

Relecture : Agathe Benfredj Zaleski, Elie Favrichon, Marjorie Fournier, Boris Patentreger, Lou Valéry

Traduction anglaise : Carine Kindarji, Adel Nouar, Hélène Perin

Design graphique : Jérémy Garcia-Zubialde





Envoi
Vert